

A l'aube d'une année électorale

Nixon est optimiste

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon est plein de confiance. Il ne voit aujourd'hui aucun risque que la guerre du Vietnam l'empêche d'être à nouveau un heureux candidat à la Maison blanche comme cela arriva en 1968 à son prédécesseur, Lyndon Johnson.

Il l'a dit lui-même dimanche soir à quelques dizaines de millions de ses concitoyens qui regardaient à

la télévision son entretien d'une heure avec le correspondant de la chaîne CBS à la Maison-Blanche.

En pleine forme, dominant tous ses dossiers, M. Nixon a laissé entendre que d'ici les élections présidentielles du 7 novembre il ne resterait plus au Vietnam qu'une force résiduelle de 25,000 à 35,000 hommes si les Nord-Vietnamiens n'avaient pas encore libéré les

prisonniers américains d'ici là.

En d'autres termes, l'approche des élections ne va pas amener le président à modifier sa politique indochinoise. Les retraits de troupes américaines vont se poursuivre, peut-être même s'accélérer, mais la guerre aérienne et les bombardements sur le Nord-Vietnam vont aussi continuer.

C'est la première fois que, parlant de sa politique

indochinoise, le président n'a pas spécifiquement lié le désengagement américain à la capacité des Sud-Vietnamiens à se défendre eux-mêmes contre une attaque du nord. Le seul obstacle à un retrait complet des troupes américaines mentionné dimanche soir a été la question des prisonniers de guerre et M. Nixon a révélé que cela avait été déjà discuté avec Moscou aussi bien qu'avec Pékin.

L'impression dominante, c'est que M. Nixon considère la guerre d'Indochine comme une chose du passé en voie de liquidation et qui ne fera obstacle ni à sa réélection ni à l'amélioration des relations avec la Chine populaire et l'Union soviétique qui est son grand objectif d'avenir.

Plus que des promesses

Le président s'est évidemment défendu d'avoir arrangé ses voyages à Pékin et à Moscou juste avant l'ouverture de la campagne électorale aux Etats-Unis afin d'en tirer un avantage politique. Il faut être deux pour organiser une réunion au sommet, a-t-il fait observer, et une explication électorale de ses voyages supposerait que Moscou et Pékin soient désireux de le voir réélu. Beaucoup d'observateurs pensent d'ailleurs que c'est le cas.



Bombe à Belfast

Une bombe a éclaté à l'heure du déjeuner devant un magasin populaire du centre de Belfast. Une soixantaine de personnes ont été blessées plus ou moins grièvement et jamais on n'avait compté autant de victimes, à Belfast, à la suite d'un seul attentat. La bombe avait été dissimulée dans un camion chargé de caisses de bière, volé préalablement et abandonné devant le magasin. Cette jeune fille est secourue et menée vers une des nombreuses ambulances amenées sur les lieux.

(Photo PC)

La Voix de l'Est

VOL. 37 — No 170

MARDI 4 JANVIER 1972

DIX CENTS

Une promesse au lieu du cautionnement

Les accusés attendent leur procès en liberté

MONTREAL (PC) — La nouvelle loi fédérale, bill C-218 concernant la mise en liberté des accusés avant leur procès, est entrée en vigueur hier au Canada non sans quelques hésitations et confusions de la part des policiers qui ont le pouvoir de libérer les personnes arrêtées et qui ne peuvent plus faire d'arrestation sans mandat et de la part des juges qui doivent appliquer

les nouvelles dispositions de la loi.

C'est le juge Emile Trottier qui, hier, en cour des comparutions, au palais de justice de Montréal, a eu l'occasion d'appliquer le premier la nouvelle loi en vertu de laquelle les personnes arrêtées sont libérées sous promesse de comparaître sauf dans les cas de meurtres, de trahison, de mutinerie ou de

piraterie. Le cautionnement en argent est éliminé sauf dans le cas des personnes arrêtées à plus de 100 milles de leur domicile ou qui habitent l'extérieur de la province.

Pour les autres, une promesse écrite de comparaître à la date fixée suffit et le défaut de comparaître peut leur coûter la somme maximale de \$500 ou six mois de prison.

La police peut décréter que telle personne arrêtée restera en prison avant son procès mais, dès lors, il appartient à la Couronne de faire la preuve qu'il y a des motifs raisonnables de croire que l'accusé ne se représentera pas en cour ou commettra de nouveau un acte illégal. Le juge peut accorder à la Couronne trois jours pour préparer sa preuve pendant lesquels l'accusé reste en prison.

C'est ce qui est arrivé hier à deux hommes accusés de vol avec violence. Le juge Trottier a renvoyé les accusés en prison jusqu'à demain, mercredi, où ils reviendront en cour pour entendre l'objection de la Couronne. Le magistrat qui sera assigné à ce nouveau genre d'enquêtes décidera alors s'il est nécessaire de garder les accusés en prison jusqu'à demain, mercredi, où ils reviendront en cour pour entendre l'objection de la Couronne. Le magistrat qui sera assigné à ce nouveau genre d'enquêtes décidera alors s'il est nécessaire de garder les accusés en prison.

Libération provisoire

D'autre part, le juge Trottier, devant l'absence d'opposition de la part du procureur de la Couronne, a dû libérer sur parole, ou plus précisément sous promesse écrite de comparaître, deux autres accusés. Le premier, un étudiant, accusé d'avoir possédé un faux permis de conduire, délit entraînant une peine maximale de 10 ans de prison, a repris sa liberté après avoir signé sa promesse. Le second, accusé d'avoir possédé des obligations volées d'une valeur de \$27,700, a aussi repris sa liberté moyennant une promesse écrite de comparaître à son enquête le 10 janvier.

Sécurité

Il appartiendra ensuite aux policiers de faire signer aux accusés les promesses écrites et les remettre en liberté à moins qu'ils jugent que la sécurité de public est mise en péril par tel accusé et que ce dernier est sur le point de commettre un délit ou ne se présentera pas en cour. Dans ce cas, ils doivent le faire comparaître en cour dans les 24 heures et le juge confirme ou infirme la décision importante des policiers de garder l'accusé en prison. S'il confirme, grâce aux objections de la Couronne, il appartient à la Couronne de prouver que les craintes que la police entretenait au sujet du détenu sont valables et sérieuses.

Plus royaliste que...

CRÉSTON, C.-B. (PC) — Une institutrice, qui avait remboursé \$1,000 de son salaire à la Commission scolaire de Creston, en novembre dernier, et avait demandé une réduction de salaire, recevra le même salaire que l'an dernier, en vertu d'une entente personnelle intervenue avec la commission.

La commission a décidé lundi de payer à Mlle Dorothy Sheppard le même salaire que l'an dernier, soit \$11,222, mais a refusé de réduire son traitement.

Par ailleurs, l'Association des enseignants de Creston Valley a obtenu une augmentation de salaire de 7.6 pour cent de la commission d'arbitrage régionale.

Rizzo promet la "paix"

PHILADELPHIE (PA) — Frank Lazzaro Rizzo est devenu lundi le 119e maire de Philadelphie et il a promis de faire de la quatrième ville des Etats-Unis un endroit sûr et attrayant pour la population et les affaires.

Rizzo, âgé de 51 ans, avait abandonné le poste de commissaire de police il y a un an pour se lancer en politique.

Tandis que des jeunes gens, blancs et noirs, manifestaient en face de l'Académie de musique, où avait lieu la cérémonie de prestation du serment, le nouveau maire fut applaudi vigoureusement lorsqu'il déclara:

« Cette administration prendra tous les moyens possibles pour assurer que chacun puisse vaquer à ses affaires sans crainte, pour que les gens puissent se rendre en toute sécurité au magasin ou à l'église le soir... »

25 secousses à Managua

MANAGUA (AFP) — Une vague de tremblements de terre, 25 au total depuis dimanche, a provoqué une panique générale dans la ville de Managua, capitale du Nicaragua.

Depuis le début des secousses, aucune victime n'a cependant été enregistrée et les dégâts sont peu importants. Le plus fort tremblement de terre a atteint le degré 3.5 de l'échelle de Richter.

Profitant du désordre général qui s'est installé au cours de la nouvelle vague de secousses, lundi matin, des pillards ont attaqué le centre commercial de la ville. La police a reçu l'ordre de tirer à vue.

Nixon a deux opposants

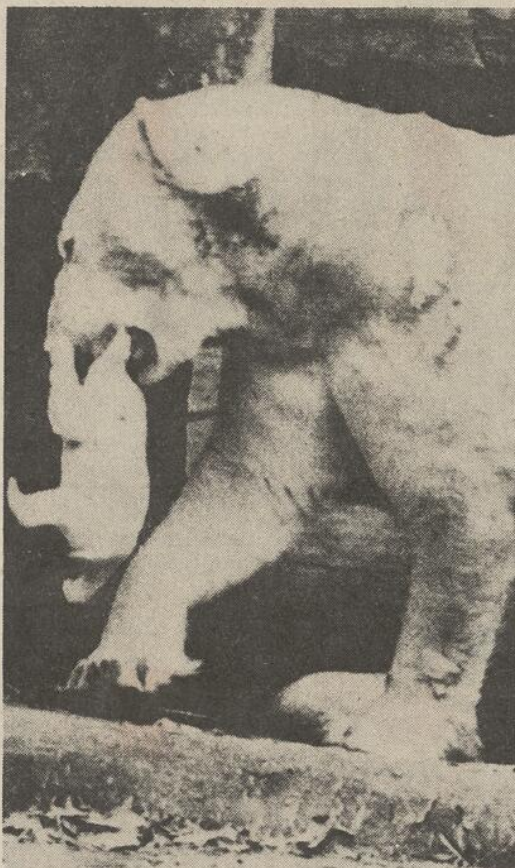
CONCORD, New Hampshire, (Reuter) — La liste des candidats de l'élection primaire du New Hampshire s'est enrichie de plusieurs nouveaux noms et notamment de celui de M. Richard Nixon.

Le nom du président des Etats-Unis a été ajouté à la liste par l'ancien gouverneur de l'Etat, M. Lane Tinwell, président du Comité pour la réélection du président.

Deux autres personnalités ont fait savoir lundi qu'elles étaient candidates à cette élection qui aura lieu le 7 mars et qui est considérée comme un test de la popularité des postulants à la Maison-Blanche.

Il s'agit du sénateur Vance Hartke démocrate de l'Indiana et du représentant républicain de l'Ohio John Ashbrook. Mais le grand favori de cette élection demeure le sénateur Edmund Muskie démocrate du Maine.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est et des Laurentides: périodes nuageuses. Minimum de 10 à 15, maximum de 20 à 25. Aperçu pour mercredi: généralement ensoleillé et plus froid.



Coucou, je suis là...

Etre un jeune ourson blanc n'est pas toujours drôle, les pattes de maman sont si énormes et impressionnantes... Mais sa tendresse envers moi me protège de tous les avatars. Voyez comme elle me transporte délicatement par la peau du cou. Je me sens alors en sécurité.

(Photo PC)

La délégation chargée de préparer la visite de Nixon en Chine est à Pékin

PEKIN (Reuter) — La délégation américaine chargée de mettre au point les derniers détails techniques de la visite du président Nixon à Pékin a eu des premiers contacts avec des représentants des autorités chinoises, quelques heures après son arrivée, lundi.

La délégation comprend 31 personnes et elle est dirigée par le général Alexander Haig, l'adjoint de M. Henry Kissinger au conseil national de la sécurité. Le numéro deux de cette délégation est M. Ronald Ziegler, porte-parole du chef de la Maison-Blanche.

Les conversations qu'aura la délégation seront essen-

tiellement d'ordre technique. Il sera surtout question des facilités accordées à la presse internationale pour la couverture de la visite de M. Nixon le mois prochain. Les Américains souhaitent notamment que la télévision puisse couvrir les déplacements du chef de la Maison-Blanche en direct.

Mais il sera peut-être également question de problèmes d'ordre politique. Pour certains observateurs en effet, il est possible qu'Américains et Chinois abordent le problème vietnamien à la lumière des déclarations faites dimanche soir par le président Nixon. Celui-ci a en effet affirmé que le désengagement amé-

ricain dépendait avant tout du sort des prisonniers américains au Vietnam du Nord. Il se pourrait donc que le général Haig sonde Hanoi à ce sujet, par l'entremise de Pékin. Les Chinois, de leur côté, demanderont à leurs interlocuteurs des explications sur la reprise des bombardements aériens au nord du 17 parallèle, le mois dernier.

Hôtel des Minorités

La délégation américaine, dont le séjour devrait durer environ une semaine, loge à l'hôtel des Minorités situé dans la principale artère de la capitale chinoise: l'avenue de la Paix Eternelle. La

totalité de l'hôtel a été mise à la disposition de la délégation et toute personne étrangère au bâtiment en est refoulée. C'est dans cet hôtel que séjourneront toutes les délégations étrangères.

Le Boeing-707 de la délégation avait été retardé de deux heures par la première tempête de neige de l'année à Pékin.

A son arrivée, le Boeing, sur lequel s'étaient les mots United States of America est allé stationner devant le bâtiment principal de l'aéroport... sous un gigantesque portrait de Mao Tsé-Toung, et des slogans à la gloire du grand parti communiste chinois. Lors de la deuxième visite de M.

Kissinger en octobre dernier, l'appareil était demeuré sur une aire de stationnement très éloignée des bâtiments.

La délégation a, peu après son arrivée, gagné son hôtel et la circulation dans le centre de la ville avait été interrompue. Le cortège roulait lentement en raison de la tempête de neige.

A l'aéroport, seuls les journalistes chinois avaient été autorisés à pénétrer dans le salon d'honneur où la délégation américaine a été accueillie par le chef du protocole au ministère des Affaires étrangères, M. Han Hsu.

Nouvelles Régionales



La Jeune chambre de Farnham, pour inciter ses membres à en recruter de nouveaux a organisé un concours qui fut remporté par M. et Mme Pierre Robert qui reçoivent ci-dessus, des mains du président de la Jeune chambre, M. Marc Robitaille, une plaque souvenir, enjeu de la concurrence entre les membres. N'apparaît pas sur la photo la présidente du Comité de recrutement, Mme Jeannine Jetté. (Photo Marc Robitaille)

L'année 1971 a vu des mutations du monde ouvrier à Cowansville

COWANSVILLE (JDB) — Le monde du travail est l'un des secteurs qui a subi, au cours de l'année écoulée, les transformations, les changements les plus importants, du moins dans le contexte cowansvillois. C'est l'opinion généralement exprimée par le public, à l'occasion d'une rétrospective des principaux événements qui ont marqué 1971.

L'année 1971 avait connu un début peu encourageant. En effet, si on se réfère aux statistiques fournies par M.V. Melanson, directeur en charge du Centre de la main-d'œuvre, à Cowansville, on constate que pour la région desservie par ce bureau, le nombre de travailleurs à la recherche d'un emploi était de 756 hommes et de 386 femmes, et ce, en date du 31 décembre 1970.

La situation pouvait donc être considérée comme sérieuse, puisque la région de Cowansville comptait 1.142 personnes en chômage sur un total de 8.200 travailleurs.

Cette situation devait encore s'aggraver au cours des premiers mois de 1971; la Dermide Canada Ltée, manufacture de tapis établie à Cowansville depuis 1963, fermait ses portes le 12 mars et cessait toute opération, augmentant de douze le nombre des sans emploi. Dans le même temps, plusieurs licenciements et mises à pied sporadiques avaient

lieu à la compagnie Bruck Mills Ltd, de Cowansville, laquelle constitue, le plus gros employeur pour Cowansville et sa région immédiate.

Comme on le constate, tous ces facteurs créaient un climat économique perturbé et peu profitable à l'ensemble de toute la communauté. Et pourtant, à la fin de 1971, on assiste à un changement assez intéressant: le nombre des chômeurs a diminué, baisse légère, certes, mais qui, replacée dans le contexte canadien général, peut être considérée comme un signe prometteur.

De plus, la Bruck Mills, grâce à une politique de rationalisation, connaît, depuis le milieu de l'année, une nouvelle ère de stabilité, qui a en des répercussions entraînant un climat de relance économique pour Cowansville.

En outre, de nouveaux emplois seront créés prochainement par l'établissement d'une nouvelle usine dans le parc industriel: la compagnie Tecnomat et par l'agrandissement de compagnies déjà établies comme la manufacture Daigle.

L'ouvrier cowansvillois aborde cette nouvelle année avec, semble-t-il, une confiance accrue dans les possibilités économiques du milieu. Sans être d'un enthousiasme délirant, on peut quand même parler d'absence totale et d'inquiétude et de malaise, ce qui diffère du climat qui a entouré le début de l'année 1971.

Mais le monde ouvrier a subi d'autres changements tout aussi importants: tout d'abord, une prise de conscience de sa force. L'exemple le plus frappant est celui du Front commun des syndicats de Cowansville, qui par sa cohésion, son homogénéité, a joué un rôle certain dans le maintien du statut de l'Hôpital BMP.

Prise de conscience qui a eu des résultats très positifs, comme l'obtention de soumissions pour l'huile à chauffage, dans le but de procurer aux petits salariés un produit à des prix plus bas que la moyenne en vigueur dans la région de Cowansville. On sait que d'autres projets d'envergure sont également à l'étude.

Si le monde ouvrier a pris conscience de son rôle au sein de la collectivité, le phénomène s'est opéré dans les deux sens, puisque la population s'est elle aussi sensibilisée à une nouvelle conception de la classe ouvrière et a perdu sa méfiance à l'égard des mouvements syndicaux.

Le syndicalisme, les problèmes ouvriers, ont cessé d'être pour certains un sujet tabou, qu'il est mal seyant d'aborder. Une prise de conscience réciproque a détruit quelque peu la méfiance existant préalablement.



M. Jean Scheler, agent d'information sur le programme initiatives locales, remet à Mme Lise Rutledge, le contrat du projet approuvé, en présence de M. Marcel LaRoxque, gérant à Farnham, du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada. (Photo Wilfrid G. Harbec)

Un programme d'initiative locale accordé à Farnham

FARNHAM (DNC) — Sous l'égide du programme des initiatives locales un premier projet pour Farnham, vient de recevoir l'approbation du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration.

L'appui financier pour cette «initiative locale» est de l'ordre de \$25.482,60, dont \$21.780,00 pour salaires, qui seront

versés pour la création de 13 emplois jusqu'à la fin de mai 1972 et \$3.702,60 pour les frais administratifs et dépenses afférentes au fonctionnement du projet.

Selon les explications fournies par l'auteur du projet Mme Lise Rutledge, près de 5.000 volumes de la bibliothèque municipale ont besoin d'être réparés. De plus, un nombre tout aussi important de livres de toutes

sortes, qui ont été donnes, sont pêle-mêle dans des boîtes et doivent être inventoriés, examinés et réparés si nécessaire, avant de les mettre à la disposition des fervents lecteurs de la ville.

Il est à noter que l'atelier de reliure qui sera en opération durant cette période, puisse devenir une petite entreprise rentable, et continuer ses opérations par la suite.

Quand le projet "Val Joie" sera-t-il révélé au public ?

WATERLOO (GMM) — Un point d'interrogation reste dans l'air, à Waterloo.

Quel est donc ce projet de construction qui fait le sujet de la magnifique maquette installée dans le hall de l'hôtel de ville? A qui est destinée cette institution qui portera le nom de «Val Joie» et comprendra 118 unités?

A toutes ces questions, il semble que seuls le maire, M. Paul-André Roy et le constructeur du projet, J. Pierre L. Beauregard, soient en mesure de répondre. Or, le maire de Waterloo préfère attendre le retour du Texas où il est en vacances, de l'entrepreneur.

Cependant, M. P.A. Roy a précisé qu'au cours du mois de janvier une soirée d'information serait organisée à l'hôtel de ville, afin d'effectuer auprès de la population un sondage précisant les besoins en résidence pour personnes âgées.

Est-ce donc à un centre

d'hébergement, tels ceux de Val Joli et de Villa Bonheur, que MM. Beauregard et Roy songent? Alors une Corporation à but non lucratif serait-elle formée? A moins que cette réalisation soit strictement d'initiative privée? Mais alors un permis d'opération aurait-il été délivré par le ministère des Affaires sociales du Québec à une personne, alors que l'hôpital de Waterloo s'est vu refuser un permis d'agrandissement de son institution, permis dont on a droit à l'installation de 40 autres lits?

On se perd vraiment en conjectures et, lorsqu'on sait que la propriété de Maple Wood a été acquise par M. Pierre L. Beauregard pour y installer son projet, on se demande comment la ville pourra offrir à la population des services d'utilité publique indispensables pour une institution abritant au moins 118 personnes, sans compter les services communautaires.

Il est réellement temps que M. Roy dévoile ce projet qui commence à piquer la curiosité publique.

Nouvelles corporations

SAINT-JEAN - St-Jean Dactylo (1971) inc., tel est le nom sous lequel opérera une nouvelle corporation, qui vient d'obtenir ses lettres patentes. Celle-ci, dont le siège social est à Saint-Jean, pourra faire le commerce de toutes sortes d'accessoires pour fins domestiques ou commerciales avec un capital total de \$40.000 divisé en 2.000 actions ordinaires de \$10 chacune et en 200 actions privilégiées de \$100 chacune.

GRANBY - Une nouvelle corporation qui opérera sous le nom de Techni-Plastique inc. pour fabriquer et faire le commerce des substances plastiques de toutes sortes et des articles faits totalement ou en partie de ces substances ou autres semblables vient d'obtenir ses lettres patentes. Celle-ci, dont le siège social est à Granby, aura un capital divisé en 200.000 actions classe "A" sans valeur nominale, 200.000 actions classe "B" sans valeur nominale et en 5.000 actions privilégiées de \$10 chacune.

BELOEIL - Une autre nouvelle corporation vient d'obtenir ses lettres patentes. Celle-ci, dont le siège social est à Beloeil, pourra fabriquer et faire le commerce de tous genres et espèces de produits textiles sous le nom de Tric-O-Bar (Québec) inc. avec un capital total de \$40.000 divisé en 600 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$10 chacune et en 3.940 actions privilégiées d'une valeur nominale de \$10 chacune.



Souper des Lions

Les membres des Lions continuent à mener de front leurs diverses activités, malgré la période des Fêtes. La table d'honneur, qui présidait le dernier souper, se composait du président du Club, M. Mitch Bédard, M. Tanner, homme d'affaires de Cowansville, et M. P.-Richard Provencher, gérant de la succursale de la Banque Impériale de Commerce, de Cowansville.

(Photo JdB)

Selon le député Ostiguy

1971: une année qui a été bien réussie pour Rouville

MARIEVILLE (par Geneviève MILLOT) — M. Marcel Ostiguy, député provincial du comté de Rouville, au cours d'une rétrospective de l'année 1971 a reconnu que ce fut «une année assez bien réussie pour nos différents gouvernements, malgré la crise économique et monétaire américaine qui a eu certaines incidences sur la fréquence du chômage au Québec et dans notre région en particulier».

Cependant, de l'aveu même de M. Marcel Ostiguy, pour le comté de Rouville, 1971 a été l'année de l'aboutissement de projets qui lui étaient chers et pour lesquels il n'a pas compté son temps: Plusieurs projets routiers ont été réalisés, d'autres mis en marche, d'autres encore sont en voie d'élaboration.

La loi sur la fabrication du cidre, après avoir été adoptée a été mise en application et pour la première fois, la Noël '71 a pu être arrosée, dans les foyers québécois, avec cette toute nouvelle (légalement s'entend), boisson nationale.

Sur le plan de l'éducation également, les interventions de M. Ostiguy auprès de ses collègues, à Québec, ont porté fruits: deux secteurs d'aménagement, qui avaient été omis dans la loi 27 ont tout de même été acceptés par le ministre Saint-Pierre et ainsi Saint-Césaire et Marieville ont pu devenir des Commissions scolaires regroupées autonomes.

Parmi les grands projets échelonnés sur deux ans, il ne faut pas oublier le détournement de la route 1, à Rougemont, détournement s'accompagnant d'une amélioration de la route entre Marieville et Saint-Césaire, alors qu'elle sera élargie considérablement afin de répondre aux exigences de la circulation moderne aux heures de pointes des vacances. Les travaux sont entrepris en partant de la future jonction avec la route 12 et, pour le moment du

moins, l'exécution se poursuit loin des regards des usagers de la route 1.

Le réaménagement de la route 21, entre Otterburn Park et Saint-Mathias est terminé. En 1972 un autre tronçon sera mené à bien, soit la traversée du village qui sera réalisée à la suite des travaux de construction des services d'utilité publique (aqueduc et égouts).

Mais d'autres villages verront aussi, au cours de l'hiver, s'entreprendre des travaux d'aqueduc et d'égouts. Parmi ces villages comptons en premier l'Ange Gardien (qui reliera ces services à ceux de Farnham, amorçant ainsi des services régionaux) puis Sainte-Angele de Monnoir.

Ces projets font partie du programme d'initiatives locales financées par une aide fédérale pour défrayer le coût de la main-d'œuvre et d'une aide provinciale pour l'exécution des travaux. Une assemblée publique d'information sur ce sujet doit d'ailleurs avoir lieu lundi, le 10 janvier, à 8 heures 30, à l'école de l'Ange Gardien alors qu'une autre rencontre avec le député Ostiguy doit être organisée au cours de janvier pour la population de Sainte-Angele.

Et, pour clore cette nomenclature hâtive des préoccupations immédiates de M. Ostiguy, il faut relater le projet de construction de l'école polyvalente de Marieville,

construction dont la mise en chantier doit avoir lieu avec les premiers jours de juillet 1972.

Ce projet d'une valeur globale de \$4.000.000 comprend en plus de ce qu'une polyvalente comprend généralement de classes, de laboratoires d'ateliers et d'installations sportives, une piscine intérieure.

Pour desservir cette institution, la ville de Marieville doit prévoir la construction des services d'égouts, aqueduc et routes, puisque l'école sera érigée dans le quartier de Monnoir, en arrière de la vieille église Sainte-Marie. C'est encore selon les principes du programme des initiatives locales que se défrayeront ces travaux.



Promesse de louveteaux

Plusieurs jeunes aspirants ont fait leur promesse de louveteaux au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au sous-sol de l'église Saint-Romuald, de Farnham. Nous voyons, ici, les huit nouveaux louveteaux attentifs à leurs chefs, Percy Meunier, Eugène Chénier. Ces jeunes garçons font dorénavant partie de la 17e meute Saint-Romuald de Farnham.

(Photo W.G. Harbec)

Rencontre au sommet Nixon-Sato

TOKYO (AFP) — Le sommet de San Clemente cette semaine entre MM. Nixon et Eisaku Sato devra d'abord recueillir les morceaux de l'alliance nippo-américaine, fortement mise à mal par le président des Etats-Unis au cours de l'année qui vient de s'achever.

En quittant Tokyo pour

la Californie mercredi prochain, le Premier ministre japonais sera encore sous l'effet des chocs, pour reprendre le terme employé par la presse japonaise, assénés durant 1971 par Washington au fondement même de toute la politique extérieure du Japon depuis plus de vingt ans: l'al-

liance américaine et l'amitié avec les Etats-Unis.

Le «choc textile» de l'année précédente, qui avait imposé aux Japonais un quota volontaire du textile vers les Etats-Unis et une série de chocs économiques de moindre importance au début de 1971 avaient déjà fortement lézardé l'édifice des relations amicales entre Tokyo et Washington. Mais ni M. Sato ni le Japon n'étaient préparés au «choc chinois».

Vol d'une collection

TORONTO (PC) — La police enquête sur le vol d'une collection de timbres et de monnaies, évaluée à \$50.000, propriété d'un retraité torontois.

Le vol a eu lieu durant une visite que M. Andrew Pinkos, 70 ans, effectuait à Detroit.

La collection, assurée pour un montant de \$15.000, représentait les économies de toute sa vie. Elle contenait des pièces de monnaie polonaise remontant à plusieurs centaines d'années.

La police estime que la collection ne trouvera probablement pas preneur sur le marché canadien et qu'elle risque d'être vendue en Europe ou aux Etats-Unis.

Choc dollar

Le coup chinois a été suivi du «dollar shock», qui s'est traduit par une réévaluation du yen de 17 pour cent. Les pressions dont ils ont été l'objet et les procédés de M. John B. Connally, secrétaire au Trésor, n'ont pas toujours été appréciés des dirigeants japonais.

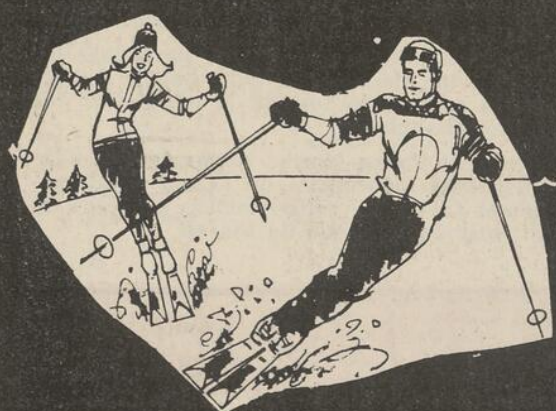
L'année 1971 a donc vu l'alliance nippo-américaine fortement ébranlée et les relations des deux pays toucher leur point le plus bas depuis la fin de la guerre du Pacifique. Le président Nixon, en incluant M. Sato dans sa série de réunions au sommet a d'abord voulu faire un geste en vue de rétablir une atmosphère de confiance entre les deux capitales, estimant dans les milieux diplomatiques de Tokyo.

Les conversations de San Clemente, les 6 et 7

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS



LE SKI EN SOIRÉE



SOIRÉE DES DAMES

PROFITEZ D'UNE SOIRÉE AU GRAND AIR ET DÉBUTEZ VOTRE SAISON DE SKI

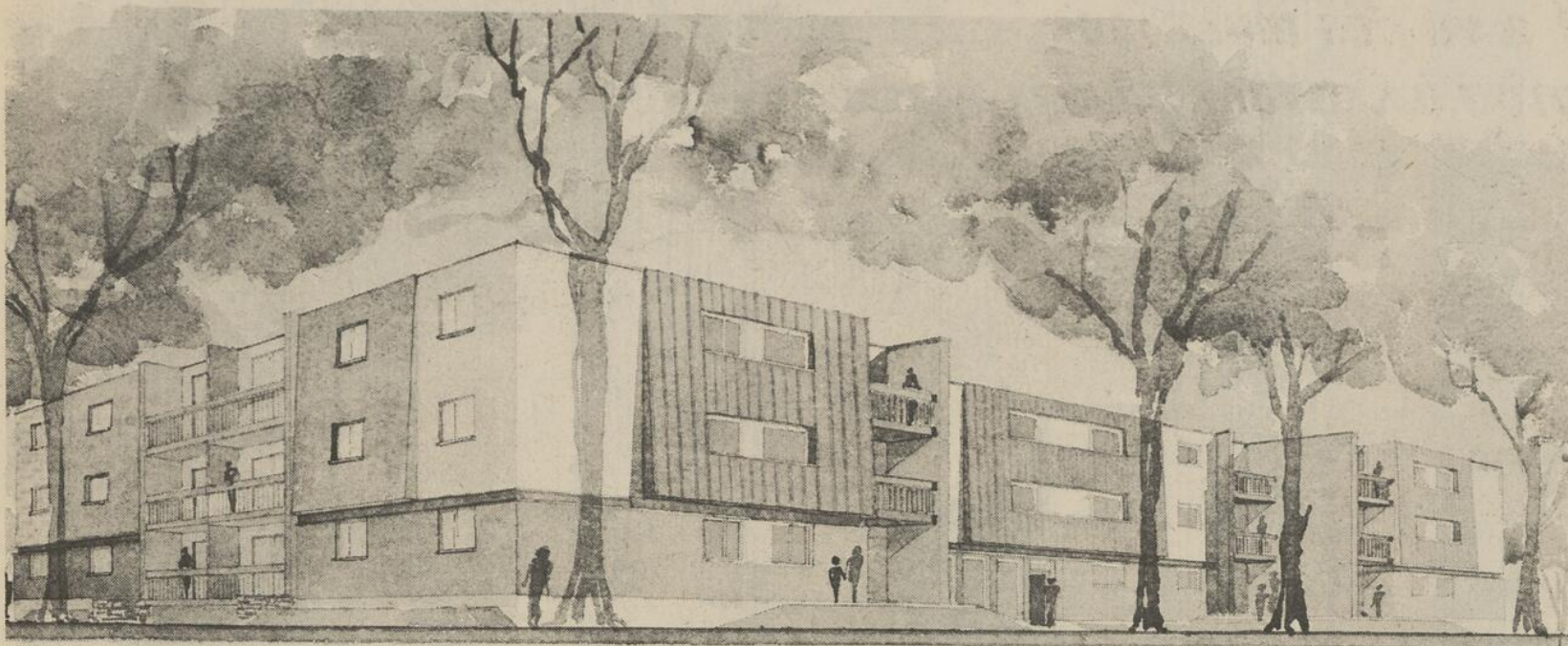
LE MARDI SOIR: toute dame accompagnée reçoit un billet gratuitement.



A 5 minutes de la sortie 44 de l'Autoroute

SKIEZ À BROMONT — SKIEZ PLUS

Nouvelles de Granby



La forte poussée qui a marqué l'industrie de la construction résidentielle au cours de l'année 1971 à Granby semble vouloir se poursuivre en 1972. La ville vient en effet d'octroyer deux permis pour la construction de deux complexes domiciliaires de 36

logements chacun au coût total de \$660,000. Les travaux doivent commencer en février. Cinq autres immeubles de même importance s'ajouteront éventuellement à ceux qu'on mettra en chantier dès le mois prochain.

Au coût total de \$660,000

Deux complexes domiciliaires de 36 logis chacun bientôt en chantier

GRANBY (JF) — La ville de Granby a accordé en ce début de l'année 1972 deux permis de construction de \$330,000 chacun en vue de la mise en chantier d'un projet d'habitations multi-familiales au cours du mois de février.

Le complexe résiden-

tiel qui comprendra en tout sept immeubles de 36 logements chacun, soit 252 unités sera construit dans le quadrilatère des rues Bourget, Evangéline, Bourassa et Jean-Talon et la valeur globale du projet atteindra plus de \$2 millions.

Tous ces immeubles

appartiendront et seront opérés par la compagnie Lemoyne Construction Inc. dont le président est Me Auguste Vincent.

Ils comprendront tous 13 logis de 3 1/2 pièces et 23 logis de 4 1/2 pièces où l'on aura installé un réfrigérateur ainsi qu'une cuisinière. Ils seront aussi dotés de tous les services des appartements modernes soit les facilités de cablovision, le chauffage à l'électricité, etc.

Les mensualités incluront aussi le coût de certaines taxes comme il est d'usage pour ces complexes modernes et les locataires pourront jouir des services d'un concierge qui sera chargé de l'entretien de ces immeubles.

Les constructions seront équipées de salles de lavage en raison de une par étage dans chaque édifice et chaque immeuble comprendra un ascenseur puisqu'il abritera au sous-sol un parc de stationnement où la moitié des locataires de cette construction pourront garer leur voiture.

Les édifices seront aussi insonorisés afin d'assurer toute l'intimité nécessaire aux locataires de ces logements.

saire aux locataires de ces logements qui abriteront un nombre considérable de citoyens. Tous les immeubles seront construits avec les matériaux et les méthodes de constructions les plus modernes afin d'assurer aux résidents une très grande sécurité.

Le complexe global occupera une superficie de près de 520,000 pieds carrés et portera le nom «Le Domaine de l'Érablière». On lui a donné ce nom à cause du terrain où il sera situé et l'on entend conserver également la plupart des érables qui s'y trouvent.

Les sept constructions qui seront érigées dans un délai de cinq ans occuperont une superficie totale de 74,725 pieds carrés. Les constructeurs ont prévu un espace de 62 220 pieds carrés réservés aux parcs de stationnements.

Un parc municipal occupera également 44,870 pieds carrés soit une retenue de 5% qu'exige la ville de Granby lors de la vente d'une aussi grande superficie de terrain.

Le complexe est quand même doté d'une superfi-

cie de 338,185 pieds carrés où l'on a prévu des espaces verts, des courts de tennis, une barbotteuse pour les jeunes enfants ainsi qu'une piscine à l'usage des locataires.

La disposition de chaque immeuble est également remarquable puisque chaque locataire pourra pénétrer dans son logis par une porte donnant sur l'une des quatre rues ou par l'arrière grâce à une grande cour intérieure.

C'est d'ailleurs à l'arrière de ces constructions que sont prévus les parcs de stationnement pouvant accommoder les locataires qui ne voudront pas garer leur voiture dans les parcs de stationnement intérieurs.

Quant à l'extérieur de chaque immeuble, il sera recouvert d'une agréable combinaison de brique à certains endroits et d'aluminium pré-peinte à d'autres endroits.

Chaque logement donnera sur un balcon à l'extérieur où les résidents pourront se détendre, pendant les mois d'été, à l'ombre de ces magnifiques érables qui ont poussé sur toute la superficie de ce terrain.

Le conseil engage un directeur pour le service des incendies

GRANBY (JF) — L'administration municipale de Granby a procédé à l'engagement officiel d'un directeur du Service des Incendies et de secours qui sera appelé à succéder à l'actuel assistant-directeur, M. Louis-Philippe Légaré.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de la commission de protection à la personne et à la propriété, M. Bernard Beaudry, à l'issue de la réunion où le conseil a pris cette décision.

Le conseiller Beaudry s'est toutefois refusé à dévoiler le nom du candidat qui a été embauché même s'il a tenu à souligner que le futur directeur du Service des Incendies deviendrait l'assistant du futur directeur de la Sûreté municipale, M. Joseph Couture, et vice-versa.

Ceci laisse donc présager que la ville de Granby serait dotée à plus ou moins brève échéance d'un service distinct de protection contre l'incendie et d'un service de police.

M. Beaudry a déclaré que le candidat retenu possède une expérience de quelque 33 années consacrées à l'apprentissage du métier de sapeur.

Il a aussi spécifié qu'il occupe maintenant un haut poste dans la direction d'un service de protection contre l'incendie et ce, dans une importante ville de la province de Québec.

L'entrée en fonctions du futur directeur du Service des Incendies et

de secours sera vraisemblablement le 17 janvier soit la journée même où entrera en fonctions le futur directeur de police, M. Couture.

Le conseil municipal a d'ailleurs semblé très satisfait du candidat qui a été suggéré par les conseillers en main-d'œuvre et par les membres du comité de sélection.

Un conseiller a même déclaré que cette équipe de nouveaux venus pourrait faire profiter les membres de la Sûreté

municipale de leur grande expérience et rendre ainsi un fier service à la population de Granby qui sera alors dotée d'un excellent corps de policiers et de pompiers.

Ce même conseiller a souhaité également que les candidats les plus motivés au sein de la Sûreté municipale profitent de l'expérience de ces personnes pour se perfectionner et arriver à prendre la relève dans quelques années.

Un début de semaine bien calme à Granby

GRANBY (JF) — La Sûreté municipale de Granby a connu un début de semaine relativement calme, hier, après avoir vu se produire plus de 18 accidents mineurs en fin de semaine.

En effet, deux accidents mineurs sont survenus hier et les dommages ne se sont pas élevés à plus de \$1,000.

La première de ces collisions devait survenir vers 10 heures hier matin à l'intersection de l'Avenue du Parc et de la rue Dufferin.

Les automobiles étaient conduites par M. Léon Lemieux, 267, rue Roy, à Granby, qui se dirigeait avec son véhicule de l'ouest à l'est sur l'avenue du Parc. Il était arrêté dans la circulation au

moment de l'accident et sa voiture a subi des dommages évalués à moins de \$100.

L'autre véhicule allait en direction nord-sud et était conduit par M. Gérard Gravel, 87, rue Principale, à Granby. Les dégâts à cette voiture s'élevaient à plus de \$300.

La seconde de ces collisions est survenue vers 2 h. 10 près de l'intersection des rues Guy et Saint-Urbain. Le conducteur de la première voiture, M. Yves Delore, 558 boulevard Boivin, a vu son automobile être endommagée pour moins de \$100 tandis que la voiture conduite par Mme Claudette Châtelain, 617, rue Douville, à Granby, a subi des dégâts évalués entre \$200 et \$500.

Remise des trophées pour les décorations de Noël

GRANBY (APG) — La Jeune Chambre de Granby dévoilera officiellement, aujourd'hui, à 5 h. en la salle des Chevaliers de Colomb, le nom des gagnants de son concours annuel de décora-

tions de Noël, au cours d'un cocktail.

Un jury de quatre personnes, sous la présidence de M. Hamed Zigby, a parcouru les rues de Granby afin de déterminer quel propriétaire ou quel commerçant avait fait le plus bel effort pour être véritablement dans l'atmosphère des Fêtes.

Les finalistes, pour les résidences, sont: M. J.L. Poulin, du 542 rue Léger, M. Denis Racine, du 120 rue St-André, et M. Serge Déragnon, du 401 rue St-Charles Sud. Côté vitrine commerciale, les deux finalistes sont le Studio Enr. et la mercerie Lucien Hébert.

Cette année, il n'y aura pas de prix pour le secteur industriel puisque, selon M. Zigby, il n'y a pas eu de véritable effort chez les manufacturiers locaux.

La Jeune Chambre remercie tous les citoyens de Granby, qui ont participé au concours, mais elle regrette le peu de participation, comparativement aux années antérieures.

Granby vendra pour \$903,500 d'obligations

GRANBY — Dans le but de défrayer des travaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie effectués à Granby en vertu des règlements 675, 691, 710, 729, 734-71, 737-71, et 742-71, la ville a donné avis public d'un appel d'offres pour l'achat d'une émission d'obligations de \$903,500.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, à Granby, jusqu'à 8 heures du soir, lundi, le 10 janvier 1972, par le contrôleur-greffier, M. Donat Brosseau.

Les offres seront ensuite examinées par les membres du conseil lors d'une séance publique tenue le même soir. Toutefois le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions dont il prendra connaissance.

Forte poussée de la construction domiciliaire

Granby a émis 547 permis d'une valeur totale de \$11,940,915

GRANBY — La ville de Granby a émis 547 permis de construction, réparation, agrandissement et amélioration pour une valeur totale de \$11,940,915 au cours de l'année 1971. C'est la

avait accordé 393 permis d'une valeur totale de \$7,400,360.

Toujours par rapport à l'année 1970, deux faits se dégagent très nettement des statistiques que vient de produire M.

struction résidentielle est le suivant: 118 maisons unifamiliales au coût de \$1,816,000; trois duplex pour \$60,000; deux maisons de trois logements pour \$50,000; trois maisons de quatre logements

si accordé dix permis pour la construction d'édifices commerciaux et d'agrandissement d'édifices du même genre au coût total de \$630,000.

Dans le domaine de la construction industrielle,

struction d'une usine de 21,400 pieds carrés au coût de \$200,000.

La compagnie les Roulottes Champlain Ltée a obtenu deux permis d'agrandissement, l'un d'une valeur de \$40,000 et l'autre de \$25,000. L'espace ainsi gagné est de 22,000 pieds carrés.

Améliorations

La ville a enfin accordé 328 permis pour réparation, agrandissement et améliorations diverses au cours de l'année 1971. Ces permis représentent un investissement total de l'ordre de \$597,215.

On a aussi octroyé 26 permis pour la construction et l'installation de piscines privées au coût total de \$125,300.

Le service de M. Brodeur a en outre accordé 29 permis pour la démolition de vieilles maisons évaluées à \$87,400, 36 permis pour la démolition d'autres bâtiments évalués à \$52,482. La ville a enfin exigé elle-même la démolition de trois maisons.

commun pour l'hôpital et ont décidé d'y participer de façon concrète par la pétition.

On pouvait noter dans l'assistance, des dames de Waterloo, St-Césaire, Ste-Cécile de Milton, Granby, etc. Ce qui démontre l'intérêt régional pour ce problème qui mobilise de plus en plus de gens actuellement.

Le responsable du Front commun, le Dr Richard Gosselin, ainsi que le vice-président de la Corporation de l'Hôpital général de Shefford, Me Jean Aies étaient présents pour donner les explications nécessaires.

On sait que c'est vendredi de cette semaine qu'une délégation du Front commun rencontrera personnellement le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay à Québec.

Malheureusement, la pétition ne sera pas prête pour cette date. L'Assemblée a préféré au lieu de tout faire à la course, prendre le temps qu'il faudra pour obtenir le plus de signatures possible. La date limite pour la pétition a été fixée au 11 janvier.

Entre-temps, la même pétition circulera dans les usines de Granby par l'entremise de la CSN et de l'Association des manufacturiers de Granby. Aussi, les médecins en auront un exemplaire à leur bureau, de même qu'à la clinique d'urgence de l'hôpital.

Les responsables du Front commun sont confiants d'obtenir entre 25 et 30,000 signatures d'ici le 11 janvier, et ceci à l'échelle de la région desservie par l'hôpital.



Des Granbyens demeurant dans le secteur des rues Denison et King furent privés d'électricité au cours de la nuit de dimanche à lundi. Ils cherchent depuis, mais en vain, à connaître la cause de cette panne.

L'administration municipale a annulé le montant dû en taxes par la salle d'accueil Domrémy. Le montant ne se chiffrait d'ailleurs qu'à \$59.68. On a aussi autorisé l'achat de 100 tonnes d'asphalte froide au coût de \$864.

Léonard Grondin nous a «confirmé» que les Vics de Granby n'ont rien à voir avec la vente du club de hockey Canadien.

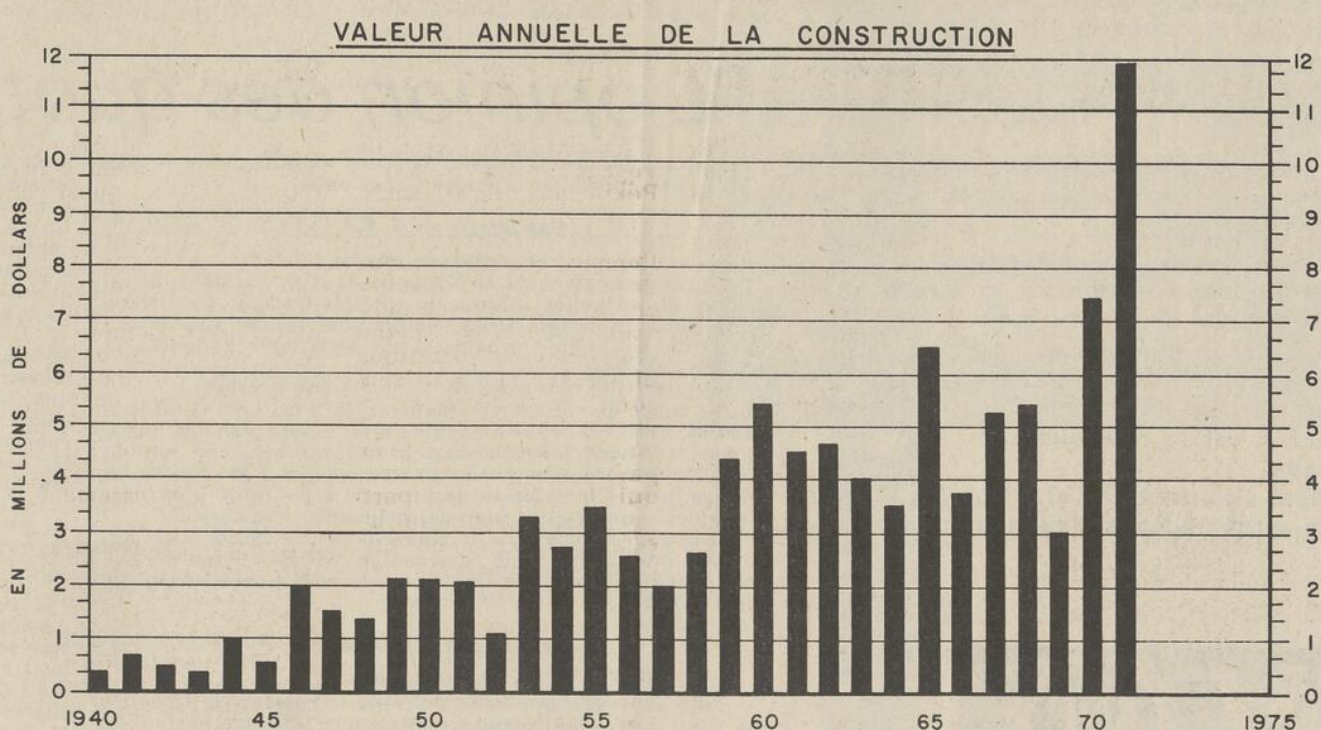
Taquin comme il l'est toujours, Gilles «Doc» Goyette a donné la frousse à Mme L.-P. Rodrigue, Et M. Rodrigue, pour sa part, se promet bien de ne pas rater sa chance quand l'occasion se présentera de jouer un bon tour au Doc.

Ceux qui ne reçoivent pas leur paie avec une semaine de retard devraient se ressentir dès cette semaine des effets de la réforme fiscale. Certains seront heureux, mais d'autres le seront moins.

Ca ne s'améliore guère au ministère des Postes. Le 31 décembre, nous recevions des communiqués publiés au plus tard le 23 décembre. Un bon conseil: commencez donc tout de suite à adresser vos cartes de Pâques.

Quelqu'un à qui nous parlions de ce retard a eu la réflexion suivante: «Le ministère bougera quand le ministre lui-même recevra sa paie par la poste, et cela avec retard».

C'est en cette nouvelle année, qui débute, semble-t-il, que le voyage du maire et du commissaire industriel en Europe doit commencer à rapporter des dividendes. Souhaitons que ces dividendes soient suffisamment intéressants pour éviter une nouvelle augmentation de taxes en 1973.



L'industrie de la construction a établi un nouveau record au cours de l'année 1971 à Granby, la valeur des permis émis atteignant presque les \$12 millions. La construction domiciliaire et la construction d'une polyvalente ont largement contribué à ce succès.

première fois de l'histoire de Granby que la valeur des permis émis en une seule année atteint et dépasse même le cap des \$10 millions.

Et, soulignons que c'est en fait un permis de \$5,452,480 octroyé pour la construction d'une polyvalente qui a permis à la ville d'abaisser le record établi en 1970 en ce qui concerne la valeur des projets mis en chantier.

Globalement, ces statistiques compilées par M. J.-Eugène Brodeur, inspecteur municipal des bâtiments, se comparent avantageusement à celles de 1970 alors que la ville

Brodeur, soit une très forte poussée dans le secteur de la construction résidentielle et un recul prononcé dans le domaine de la construction industrielle.

482 nouveaux logements

La ville a effectivement accordé 157 permis d'une valeur de \$4,373,000 pour la construction de résidences donnant 445 nouveaux logements. Et 18 permis d'agrandissement ou de redivision de maisons existantes pour une valeur de \$74,500 ont donné 37 autres nouveaux logements.

Le détail de la con-

pour \$94,000; 15 maisons de six logements au coût de \$709,000; trois maisons de sept logements pour une valeur totale de \$164,000; huit maisons de 12 logements au coût total de \$806,000; une maison de 14 logements pour \$100,000; une maison de 18 logements pour \$144,000; une maison de 20 logements pour \$160,000; et deux maisons de 22 logements chacune représentant un investissement total de \$270,000.

Commerces et industries

Le bureau de l'inspecteur des bâtiments a aus-

on a accordé cinq permis d'une valeur totale de \$623,420. Chasco Inc. a construit une usine de 12,322 pieds carrés au coût de \$108,000 alors que Klockner-Moeller Ltd a fait construire une usine de 16,200 pieds carrés au coût de \$130,000. Olivax (division de la technologie) fait pour sa part construire une usine de 12,000 pieds carrés au coût de \$168,920 alors que Gérard Bernier et Fernand D. Racicot ont construit une usine de 5,000 pieds carrés au coût de \$16,500. Penn Hafner Fabrics Ltd a enfin obtenu un permis pour la con-

THEATRE
PALACE
372-4466 GRANBY

HORAIRE: Un monde fou fou fou 7.50
Admission 1.75
Enfants 50¢
POUR TOUS

Une incroyable chasse au trésor!

Un monde fou, fou, fou, fou,

EN SPECIALE DE 24 HEURES

SPENCER TRACY
ALICIA BRILL
SID CALDER
RUDY HACKETT
ETHEL MERMAN
MICKEY ROONEY
DICK SAWYER
TERRY THOMAS
JONATHAN WINTERS

Cinéma pour les enfants lundi et mardi
les 3 et 4 janvier à 2 p.m. — **POUR TOUS.**
ASTERIX & CLEOPATRE (en dessins animés)
et couleur — **Admission 50¢**

Editorial

Ottawa est-il trop généreux pour le Québec?

Le ministre de l'Expansion économique régionale se défend de privilégier le Québec en lui accordant plus de subventions qu'aux autres provinces pour le développement industriel.

Mais cela serait que les députés de l'Ouest seraient mal venus de le lui reprocher. Si le Québec calculait tout ce que le gouvernement a donné à l'Ouest canadien pour assurer l'écoulement des récoltes de blé sur les marchés mondiaux, et les subventions qu'il a reçues d'Ottawa durant la même période, sans doute la députation des Prairies considérerait-elle plus sage de ne plus aborder ce sujet aux Communes.

Que le Québec reçoive davantage aujourd'hui pour relever son économie, ce n'est que juste et raisonnable.

Selon M. Marchand notre province ne reçoit que sa part, le gouvernement canadien dépense aussi à cette fin à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et dans d'autres provinces dont celles de l'Ouest.

Nous n'avons pas sous les yeux de chiffres récents démontrant que le ministre de l'Expansion économique régionale dit ou ne dit pas la vérité. Mais, encore une fois, son ministère serait-il plus généreux pour le Québec que les députés de l'Ouest seraient les plus mal placés pour le critiquer.

L'Ouest a eu dans le passé sa large part des deniers fédéraux destinés aux provinces. Il en a même reçus beaucoup en raison des difficultés économiques qu'il devait alors affronter. Aussi, n'a-t-il aucune raison de reprocher au gouvernement central l'aide qu'il lui est possible de consentir au Québec, aujourd'hui, pour l'aider à relever son économie.

Que le ministère commette des erreurs dans l'application de son régime de subventions qu'il en remette à des entreprises qui n'en méritent pas, que ces subventions ne donnent pas toujours les résultats que l'on attend, cela est évident. Il n'y a rien de parfait en ce bas monde, et il suffit de jeter un coup d'oeil sur la difficulté d'assurer la prospérité de l'entreprise pour se rendre compte de l'impossibilité de stimuler, comme on le désirerait, l'économie nationale.

Il n'est certes pas facile pour un gouvernement, fut-il le plus prudent, de ne pas être occasionnellement dans le pétrin quand, par exemple, des entreprises offrant des garanties de rentabilité et répondant aux critères établis pour la remise de subventions, font face, à cause des fluctuations économiques, à des difficultés imprévues et insurmontables.

Doit-on pour cette raison condamner le programme du ministère fédéral? Nous ne le croyons pas. Ce programme constitue, qu'on l'admette ou non, une aide précieuse pour l'entreprise... et surtout pour la petite entreprise qui, n'hésitons pas à le préciser, ne s'adresse pas assez souvent au ministère pour obtenir l'assistance financière nécessaire à son expansion. Elle aurait d'autant plus intérêt à le faire qu'il lui serait alors possible de produire davantage et ainsi de créer de nouveaux emplois, soit l'objectif premier de ce programme.

Sauf erreur de notre part, également, le ministère est toujours heureux de seconder les efforts des promoteurs industriels lorsqu'en particulier ils réussissent à intéresser les hommes d'affaires européens à s'établir dans l'une des zones défavorisées du pays. Et cela, parce qu'alors, par ses subventions il lui est possible d'empêcher le capital américain de contrôler davantage l'économie canadienne.

Des subventions fédérales à l'investissement, le Québec en a un urgent besoin pour se sortir du marasme économique et réduire son taux de chômage qui est le plus élevé au pays. Ottawa pose un geste nécessaire lorsqu'il contribue financièrement à cette fin. Car il est tout autant dans l'intérêt du pays en général que de certaines provinces plus riches, que le Québec reprenne rapidement son élan vers le progrès. Puisque plus progressive, notre province peut davantage jouer son rôle dans la confédération canadienne.

Une province pauvre est un fardeau pour le pays, alors qu'une province riche en mesure de se suffire à elle-même est un actif.

Roland Gagné

Point de vue

La violence au Québec

L'abbé Gérard Dion a raison de rappeler que la menace d'une réaction de la droite grandit dans notre province à cause de la tendance vers « la polpatisation, la radicalisation et la violence » dans certains milieux syndicaux.

C'est habituellement ce qui se produit, en effet, lorsqu'un secteur aussi important de la collectivité que le syndicalisme s'oriente trop brusquement et trop radicalement vers la gauche. Les gens de droite réagissent alors aussi violemment.

Or, voilà ce que l'on note au Québec depuis quelque temps. Et ce que l'on sera davantage en mesure de constater, si la situation s'envenime encore plus.

Durant un certain temps, l'extrême-droite n'a pas bougé et, plus tard, elle a même cherché un compromis, mais l'agressivité de la gauche l'inquiète et la porte graduellement à réagir aussi violemment.

Sans doute, comme l'ont dernièrement précisé des experts québécois, faire usage de violence, est-ce faire preuve de faiblesse, et utiliser la voie des compromis, est-ce faire preuve de force, mais lorsque deux factions aussi opposées s'affrontent, on ne sait plus où l'on va, ce à quoi on peut s'attendre.

Une chose demeure certaine, ce n'est pas de cette façon que l'on peut le mieux régler les conflits qui surgissent. C'est la radicalisation des positions conduit à un affrontement dangereux.

Il serait regrettable que cette tendance s'affirme davantage, puisque finalement les premiers à en souffrir seraient les travailleurs eux-mêmes.

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

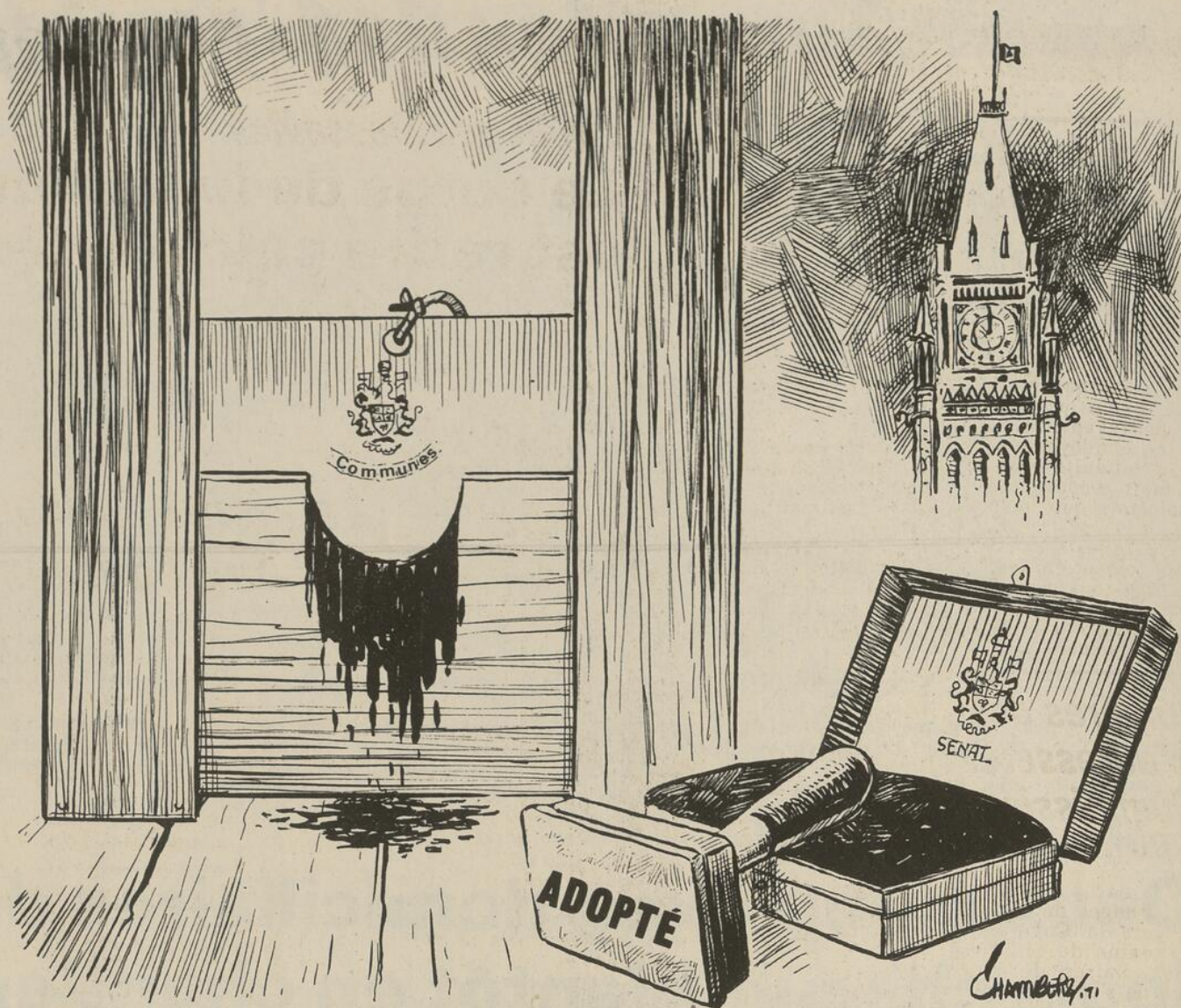
Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.10				
Samedi	.25				
Semaine	.75				
Année	38.00				
	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



"Nous leur avons donné les outils pour agir ainsi!"

L'opinion des autres

L'Unité-Québec

L'interviens aujourd'hui en faveur de notre député provincial Monsieur Armand Russell, car depuis quelque temps, ses ennemis essayent de le dénigrer et de le détruire aux yeux des électeurs du comté.

Ils profitent du fait qu'il a été gravement malade, qu'il a eu la destruction de sa manufacture, qu'il a perdu des centaines de milliers de dollars, qu'il a perdu ses deux frères dans un accident tragique pour essayer de le discréditer. Je veux surtout parler d'un certain Denis Grondin de la Nouvelle Revue et de Mme Thérèse Bonin ou Boivin suivant le journal que l'on lit.

On a chacun une conception différente de la vie. Ainsi moi, je n'ai pas pour habitude de me laisser attaquer, ni de front, ni hypocritement et basement, sans me venger.

Monsieur Russell a une toute autre conception et sa philosophie est: Laisser dire et bien faire.

Je lui ai parlé des basses attaques sournoises des Grondin et Bonin ou Boivin, il a lu les articles et m'a dit: «Philippe, d'abord je n'ai jamais reçu de lettre de ces deux personnes, elles n'ont pas eu cette politesse et elles ne cherchent qu'à empoisonner l'opinion publique contre moi. Dans ces conditions, je n'ai pas à répondre à leurs sornettes».

Voici donc la raison de mon intervention en faveur de M. Russell. C'est qu'il a toujours été honnête et fidèle envers ses électeurs, se dévoue toujours pour eux et n'a jamais refusé d'intervenir en leur faveur lorsque leur demande était juste et raisonnable.

M. Russell a toujours été honnête et fidèle envers son parti et son chef, et il estime qu'il n'a pas à faire des déclarations, il laisse ce travail au chef du parti et à ceux chargés de la faire.

Pour les débats de la langue française, le chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, a désigné deux de ses députés pour parler au nom du parti, et ce sont MM. Jean-Guy Cardinal, député de Bagot et Jean-Noël Tremblay, député de Chicoutimi et voici leur position officielle (tous les détails sont en page 18 du journal officiel l'Unité du 15-12). Je ne vous donnerai qu'un résumé.

«Sans nier le rôle capital du gouvernement dans la sauvegarde et la promotion de la langue française au Québec, il importe de se demander si les pouvoirs publics à eux seuls peuvent contre le mouvement de détérioration du français au Québec. Cette question

fait la manchette de l'actualité à l'occasion de l'étude du projet de loi no 28 dont l'objectif est de réorganiser les structures scolaires sur l'île de Montréal.

«Le débat est engagé. Déjà les extrémistes ont commencé les manifestations; ce qui n'est pas, à notre sens, une façon objective d'étudier une question explosive et qui le demeurera tant et aussi longtemps que les Québécois n'auront pas accepté de le dégarer de son contexte émotif pour l'examiner à la lumière des réalités politiques, géographiques, historiques et économiques qu'imposent aux Québécois leur insertion dans le milieu nord-américain.

On se rappellera qu'en 1969, le gouvernement avait fait voter la loi 63. Il s'agissait d'empêcher que le conflit de Saint-Léonard ne s'envenime et ne produise des réactions en chaîne. On a critiqué, contesté cette loi avant même que le texte en fût connu. Depuis l'avènement des libéraux au pouvoir, il est apparu qu'ils n'ont pas su tirer parti de cette première pièce de législation qui devait constituer une étape de l'élaboration d'une politique linguistique globale.

«Le conflit renaît aujourd'hui à propos de la loi 28. On voudrait que cette loi règle définitivement à Montréal et par voie de conséquence dans le Québec toute la question linguistique. Il y a eu erreur du ministre de l'Éducation; il aurait dû, en même temps qu'il soumettait son projet de loi, demander au ministre des Affaires culturelles de préparer une législation et retenir dans la loi 28 ce qui touche à la langue.

«UNITÉ-QUEBEC a, par la voix de MM Jean-Guy Cardinal et Jean-Noël Tremblay, mis le ministre en garde et demandé au gouvernement d'élaborer, dans les six à huit mois qui viennent une politique linguistique qui affirme la priorité du français et en fasse la langue de communication et de travail. Les deux parlementaires d'UNITÉ-QUEBEC n'ont pas craint de suggérer le rappel de la loi 63 et de reprendre toute la question pour éviter les bagarres de rue, les affrontements inutiles et l'exaspération des passions à propos d'un problème qui restera, quoi qu'on dise et veuille, un problème d'actualité brûlant et explosif.»

Aux ennemis de notre démocratie, je sais que je parle dans le désert... mais ce n'est pas à eux que je m'adresse mais aux amis et admirateurs de M. Russell, pour leur dire que nous nous

organisons et que nous prendrons la défense de notre député et que nous répondrons coup sur coup.

L'Unité-Québec aura bientôt sa permanence à Granby où tous les citoyens pourront s'adresser librement et sans contrainte, qu'ils soient libéraux, créditistes, péquistes ou uniguistes, ou sans parti. A la semaine prochaine et passez une bonne fin d'année.

Philippe Kennes
Secrétaire Unité-Québec
Comté de Shefford

Le français

L'expression juste

A qui de droit

Il existe un usage abusif de cette expression. Il consiste à s'en servir quand on ne sait pas à qui s'adresser à l'intérieur d'une administration. Cette situation ne devrait se produire qu'exceptionnellement, car en principe on doit savoir à quelle subdivision d'un organisme on s'adresse. Si par hasard on n'a pas obtenu cette précision avant d'écrire, on a toujours la ressource de commencer la lettre par Monsieur ou Messieurs.

A qui de droit n'est jamais suivi d'une adresse. Cette formule sert uniquement à marquer que le texte ainsi présenté est destiné à celui que ses fonctions ou sa situation appellent à en connaître, quel qu'il soit et où qu'il soit. C'est le cas, par exemple, d'une attestation faite pour quelqu'un qui ne sait pas encore auprès de qui il en fera usage.

Ex officio

Le français et l'anglais ont tous deux emprunté au latin, mais de la même façon, il en résulte que certaines expressions latines ont cours en anglais et pas en français. En français, on dit plutôt d'office que ex officio pour indiquer que quelqu'un exerce une fonction particulière de par le poste ou le rang qu'il occupe.

Il convient de signaler que l'usage pour le moins inutile de ex officio se double parfois d'une faute de sens quand on donne à cette locution le sens de ex dans l'ex-président. Quand un homme politique a cessé depuis quelque temps de représenter un comité au Parlement, il est ancien député. Au moment d'une élection générale, les députés, dont le mandat vient ainsi de se terminer, sont tous députés sortants. Ceux qui ne se représentent pas ou ne sont pas réélus deviennent alors d'anciens députés.

L'opinion des quotidiens du pays

Extraits d'éditoriaux puisés dans les quotidiens de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Une loterie en N.-E.?

Le Mail-Star, Halifax

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, qui est à la recherche de nouvelles sources de recettes fiscales, ferait bien de songer à un moyen moins pénible pour les citoyens qu'une majoration de l'impôt provincial sur le revenu, annoncée la semaine dernière.

Ne pourrait-il, par exemple, penser à une loterie?... Au cours de l'exercice financier 1970-71, Loto-Québec a versé \$15,370,000 à 58,822 détenteurs de billets gagnants. Mais, le gouvernement lui-même en a tiré un bénéfice net de \$25,670,000. Les recettes totales se sont élevées à \$51,400,000, ce qui signifie que le profit de la province a été de 50 pour cent des ventes — record que bien de commerçants envieraient...

Si le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse hésite à se lancer dans une loterie, — le Nouveau-Brunswick y songe déjà — alors peut-être la ville de Halifax, qui a besoin de fonds, pourraient l'envisager... — Le 20 décembre...

Les capitaux étrangers

Le Free Press, London

S'il n'a pas donné d'indications sur le contenu de la politique sur les investissements étrangers que le gouvernement se prépare à annoncer, M. Herb Gray, ministre fédéral du Revenu, a tout au moins révélé aux Communes un des principaux critères dont s'inspirera cette politique.

Le Canada, dit-il, dispose d'un volume d'épargne nationale et de capitaux d'investissements qui lui sont propres et qui lui permettent d'assurer une «rapide croissance économique» sans pour autant être tributaire des sources extérieures.

La question donc est de savoir comment faire pour que ce capital soit disponible quand on en a besoin...

Une des raisons pour lesquelles les Canadiens n'ont pas investi davantage, est qu'ils n'ont pas été autorisés à le faire. Les sociétés multi-nationales dont le siège est à l'étranger n'ont généralement pas mis des actions à la disposition des Canadiens. Et, le Canada est un des rares pays occidentaux qui, n'a pas posé des exigences claires en la matière.

On serait surpris de la manière dont répondraient les Canadiens si la loi canadienne prévoyait qu'une partie de l'investissement dans un nouveau projet, ou pour une expansion, doit leur être offerte... — Le 14 décembre.

Vrai ou faux?

Le Globe and Mail, Toronto

On a mal compris au Québec l'offre faite par le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, d'autoriser les provinces à posséder et gérer des postes de télévision éducative.

M. Pelletier a clairement dit que le CRTC n'aurait aucun

droit de porter un jugement sur le caractère éducatif d'un programme... mais uniquement de se prononcer sur la programmation d'ensemble par poste.

Le CRTC n'aura pas voix au chapitre en ce qui concerne le contenu ou les méthodes d'éducation au Québec. Il veillera simplement à ce que les postes de TV aient des programmes effectivement éducatifs et non qu'ils deviennent, par exemple, l'équivalent provincial de la Société Radio-Canada...

Dans son offre, M. Pelletier accepte la définition de la télévision éducative formulée et approuvée par le conseil des ministres de l'Éducation des 10 provinces. Prétendre que chaque province devrait être entièrement libre de définir elle-même, à sa façon, ce qu'elle entend par télévision éducative, équivaudrait à autoriser indirectement les provinces à se lancer dans le domaine de la radio-télédiffusion générale. C'est là une tout autre question qui devrait être discutée séparément... — Le 17 décembre.

Les vieux problèmes au Québec

Le Star, Windsor

Il semble qu'au Québec les vieux problèmes ne sont jamais résolus. On se contente, à l'aide d'un balai, de les repousser sous le tapis, pour les voir resurgir plus tard. C'est le cas de la législation qui garantit aux immigrants établis au Québec le droit de prodiguer à leurs enfants un enseignement en langue anglaise, s'ils le désirent.

Le bill 63 était devenu loi en 1969, sous le gouvernement de l'Union nationale. Avant d'être voté par l'Assemblée nationale, il avait subi la brutale épreuve de la rue à St-Léonard. On l'avait officiellement appelé «loi destinée à promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec».

Mais, ses clauses qui garantissaient les droits de la langue anglaise ont soulevé l'ire de plus d'un indépendantiste.

La loi, maintenant, est remise en question, cette fois par les trois partis de l'opposition... — Le 21 décembre.

Une industrie plus efficace

Le Province, Vancouver

Si le Canada désire diversifier ses marchés extérieurs, de manière à ne plus être tributaire du grand marché américain, son industrie devrait être plus efficace.

Dans son rapport sur les perspectives de 1971, le Conseil économique du Canada déclare que nous avons beaucoup à apprendre dans ce domaine. Notre productivité, qui est le meilleur critère de notre efficacité industrielle, connaît le taux de croissance le plus faible de tous les grands pays industriels.

L'Europe occidentale et le Japon ont de loin dépassé la productivité nord-américaine au cours des années 1960, dit le rapport, qui ajoute: «La croissance économique au Canada a été bien plus tributaire que dans la plupart des autres pays, du simple accroissement physique des effectifs de la main-d'œuvre et du capital...» — Le 16 décembre.

Nouvelles de St-Hyacinthe

Inondation d'une artère achalandée de Québec

QUEBEC (PC) — Une quinzaine d'employés du service municipal d'aqueduc de Québec ont dû travailler durant une trentaine d'heures en fin de semaine pour réparer une conduite d'eau de 16 pouces qui s'était brisée, inondant une artère achalandée de la ville.

En effet, à compter de 17 heures samedi et jusqu'au dimanche à 22 heures, le boulevard des Capucins a été fermé à la circulation étant recouvert d'environ 18 pouces d'eau.

Les employés ont eu fort à faire pour réparer la conduite brisée et nettoyer la chaussée qui était recouverte d'une épaisse couche de glace, alors que le thermomètre marquait sous zéro.

Quelques sous-sols de maisons avoisinants ont également été inondés et de nombreux automobilistes qui avaient laissé leur véhicule stationné sur cette artère et les rues adjacentes ont eu la désagréable surprise de le retrouver les roues solidement ancrées dans la glace.

Les maires de la banlieue ne s'adresseront pas à la Commission municipale

MONTREAL (PC) — Bien qu'ils se soient opposés en bloc à l'adoption du budget de \$160 millions de la Communauté urbaine de Montréal, les maires de la banlieue ne s'adresseront pas, en tant que groupe, à la Commission municipale du Québec pour tenter de faire modifier le budget.

C'est ce qu'a déclaré lundi M. Pierre Desmarais II, maire d'Outremont et vice-président de la conférence des maires de la banlieue de Montréal. Il a toutefois précisé que quelques municipalités s'adresseront probablement, à titre individuel, à la CMQ afin de

contester la répartition des dépenses entre les municipalités, estimant que cette répartition leur causerait une injustice.

Les maires de la banlieue avaient expliqué leur décision de voter contre le budget 1972, la semaine dernière, en disant qu'ils avaient l'intention de se prévaloir de l'article 248 de la loi de la CUM en vue de faire amender le budget par la Commission municipale.

M. Desmarais a déclaré qu'on ne doit pas s'attendre à ce que le budget de la CUM soit amendé puisque les dépenses qui y sont prévues sont difficilement contestables.

Incendie rue Dessaulles

Le corps de la seconde victime est retiré calciné des ruines

ST-HYACINTHE —

Une équipe de chercheurs du Service des Incendies, de St-Hyacinthe, a retrouvé, vers 2 h 45, hier après-midi, le cadavre calciné de M. Lucien Dauphin, 58 ans, la personne manquant à l'appel à la suite de l'incendie d'un immeuble situé sur la rue Dessaulles, où M. François-Xavier Viens, 79 ans, a aussi trouvé la mort aux premières heures de la nouvelle année.

Le cadavre gisait quelques pieds à l'avant de la cheminée que l'on a dû démolir au cours de l'avant-midi, avant de poursuivre les recherches.

Une équipe de quatre hommes, sous la direction du capitaine Alfred Paradis, assisté du lieutenant Gerald Barré, a donc retiré des décombres alloués par les épaisses couches de glace provoquée par les tonnes d'eau déversées, le corps du quinquagénaire qui a été par la suite transporté à la morgue Mongeau, de St-Hyacinthe.

Le coroner du district, le Dr. Paul Lague, a ouvert un peu plus tard, à cet endroit, une enquête afin de découvrir les circonstances qui ont entouré la mort du malheureux. C'est également à cet endroit que l'on a procédé à l'identification de la victime.

Entre-temps, l'enquête menée par des membres du Service des Incendies de St-Hyacinthe se poursuit toujours afin d'arriver à déterminer les causes et l'origine de ce violent incendie.

Cette enquête n'a pas apportée, du moins jusqu'ici, des développements importants, mais il semble que l'on ait déterminé que M. Dauphin habitait au troisième étage de cet immeuble et non au second comme on l'avait cru tout d'abord.

Les enquêteurs effectuent de multiples vérifications également afin de déterminer si d'autres occupants n'auraient pas

été ensevelis sous les ruines de l'immeuble de six logements.

On a appris ainsi, que dans un logis, résidaient plusieurs étudiants dont on ne connaît pas le nombre de façon précise.

Selon les personnes interrogées jusqu'à maintenant, il semble qu'à certains jours cinq ou six étudiants auraient demeurés dans ce logement tandis qu'en d'autres temps, deux ou trois tout

au plus auraient vécu là.

On doute également que des inspecteurs du Commissariat des Incendies de Québec soient appelés à poursuivre l'enquête sur cet incendie.

La visite de Kossyguine aurait nui aux libéraux ontariens

TORONTO (PC) —

L'échange de visites entre le premier ministre Trudeau et son homologue soviétique, M. Alexis Kossyguine, aurait coûté «plusieurs circonscriptions» aux libéraux et leur a fait perdre des votes lors de l'élection ontarienne du 21 octobre.

Selon M. Donald Rose-

burgh, organisateur de la campagne libérale, l'opposition des immigrants à cet échange de visites a été l'un des principaux facteurs de la défaite libérale en Ontario.

M. Roseburgh a présenté ces conclusions dans la dernière livraison de Communiqué, organe mensuel du Parti

libéral ontarien.

Actuellement, les conservateurs détiennent 78 sièges à l'Assemblée législative ontarienne, les libéraux 20 et les néo-démocrates 19.

Les conservateurs, selon M. Roseburgh, «se sont subtilement arrangés pour polariser les votes indécis entre les socialistes et eux-mêmes, privant les libéraux de la meilleure chance qu'ils avaient eue depuis des années de devenir un adversaire dangereux».

L'organisateur a évoqué la décision du premier ministre William Davis de ne pas étendre l'assistance gouvernementale aux écoles séparées au-delà de la 10e année.



L'Acadie, l'Acadie

Radio-Canada présentera en primeur, le samedi 8 janvier, à 20h., sur son réseau français le dernier long métrage de Michel Brault et de Pierre Perrault: L'Acadie, l'Acadie. Ce film raconte la révolte des étudiants acadiens de l'Université de Moncton en 1968-69. Sur la vignette, nous apercevons Michel Blanchard, leader étudiant du mouvement de contestation.

(Photo ONF)

Programme de soutien du prix de la pomme de terre

QUEBEC — L'Office de stabilisation des prix agricoles, un organisme du gouvernement fédéral, vient d'annoncer un programme d'achat des pommes de terre des producteurs canadiens, en vue de soutenir le prix de ce produit.

L'Office achètera les pommes de terre «Canada no 1» sur la base de \$1.50 du quintal (100 livres), dans les limites d'au moins 2,000 quintaux et d'au plus 1,333, pour chaque producteur.

S'il satisfait aux exigences et dès que sa demande aura été acceptée par l'Office, le producteur recevra une avance de \$0.75 du quintal et l'organisme deviendra propriétaire de la quantité offerte.

La livraison des pommes de terre sera effectuée aux dates et sous la forme stipulées par l'Office. Dans l'intervalle, chaque producteur entreposera lui-même son produit et demeurera responsable de sa bonne conservation. Il lui sera

toutefois alloué un montant proportionnel à la durée de l'entreposage pour couvrir les pertes de poids qu'il encourra.

Dans le cas où l'Office demandera la livraison des pommes de terre sous emballage, les sacs seront fournis.

La date limite pour se prévaloir des avantages de ce programme a été

fixée au 31 janvier 1972.

Pour le Québec, les producteurs désirant obtenir de plus amples informations et envoyer leurs offres devaient de pommes de terre, devront s'adresser à la division des fruits et légumes, Edifice des douanes, suite 733, 400 Carré d'Youville, Montréal, Québec, en mentionnant la nature du programme.

La canne au pommeeu d'or

MONTREAL (PC) — Le Manchester Crusade, un navire container de 12,000 tonnes, propriété des Manchester Lines de Grande-Bretagne, est le premier bateau à pénétrer dans le port de Montréal en 1972. Son capitaine, Dennis Millard, recevra la canne au pommeeu d'or.

Le Manchester était en réalité le troisième navire à arriver dans le port après minuit, le 31 décembre, mais les autorités ont jugé qu'il avait remporté la course parce que les deux autres bateaux, à l'encontre des règles qui prévalent, avaient jeté l'ancre à Sorel pour attendre d'être plus près du nouvel an pour reprendre leur course.

Le Manchester Crusade maintient un service régulier entre Montréal et Manchester. Il avait quitté Manchester, le 18 décembre, porteur d'une cargaison de 525 containers de cargo mixte.

NECROLOGIE

J.A. LeSIEUR ENR.

RESIDENCES FUNERAIRES

372-3309

GRANBY

MASSE

(M. Martial)

A Granby, le 2 janvier 1972, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Martial Massé, époux de Marjolaine Lacroix, demeurant au 38 de la rue Saint-Charles sud, à Granby. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 janvier. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, 223, rue Principale, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Danielle, Manon et Denis, sa mère, Mme Vve Alfred Massé, de Granby; ses frères et sœurs: M. Roland Massé, de Granby; M. et Mme Ernest Lamoureux (Claire), de Granby; M. et Mme Claude Massé, de Granby; M. Bernard Massé, de Granby; M. et Mme Yves Massé, de Granby; Mlle Mariette Massé, de Granby ainsi que sa belle-mère, Mme Vve Arthur Lacroix, de Granby.

DUNN

(Mme Vve Arthur)

A Bromont, le premier janvier 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Vve Arthur Dunn née Rose McMahon et demeurant à Bromont. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 janvier. Le convoi partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, de Bromont, pour se rendre à l'église Saint-François Xavier, de Bromont, où le service sera célébré à 2 heures 30. L'inhumation se fera au cimetière de Bromont. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Mme John Tansey (Julia), de Montréal; Mme Georges Coiteux (Agnès), de Granby; Mme John Béland (Viola), de Bromont; M. Myron Dunn, de Bromont; ainsi que 17 petits-enfants et un arrière-petit-fils; ses frères et sœurs: Mme Jane Caroll, de Waterloo; Mme Lily McGowan, de Granby; Mme Susan White, de Springfield, Mass.; M. Joseph McMahon, de Bromont, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GIRARDOT & MÉNARD

LTÉE

SALONS

FUNERAIRES

223 PRINCIPALE

170 DUFFERIN

SERVICE D'AMBULANCES

LITS DE MALADES

Bureau: 225 PRINCIPALE

GRANBY

372-4498 — 372-3422

M. GRAVEL Jacques

A Valcourt, le 3 janvier 1972, est décédé à l'âge de 39 ans M. Jacques Gravel époux de Rose Patenaude, demeurant à Valcourt. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 janvier, à 2 heures, en l'église paroissiale Saint-Joseph de Valcourt et l'inhumation se fera au cimetière local. La dépouille mortelle est présentement exposée au salon funéraire J.H. Fleury, de Valcourt.

COURTEMANCHE (Mme vve Alcidas)

A l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 3 janvier 1972, à l'âge de 81 ans et six mois est décédée Mme vve Alcidas Courtemanche née Délia Pelletier, autrefois de Saint-Césaire et mère de Mgr Firmin Courtemanche, P.B.A., ancien évêque de Zambie, en Afrique, maintenant résident de l'évêché de Saint-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 janvier. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Poirier, à Saint-Césaire, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 heures 30. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Mgr Firmin Courtemanche, M. Eugène Courtemanche, de Saint-Césaire; M. et Mme André Courtemanche, de Sainte-Foy; M. et Mme Lionel Huard (Jeannine) de Montréal; M. et Mme Jean-Paul Picard (Laurence) de Granby; M. et Mme René Allard, (Jacqueline) de Rougemont; M. et Mme Émile Court (Madeleine), de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Jean-Louis Denicourt (Denise) de Cowansville; M. et Mme René Denicourt (Germaine) de Saint-Césaire, son gendre, M. Antonin Normandin, de Saint-Damase, ainsi que plusieurs petits-enfants.

McDUFF (Mme Rachel)

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 1er janvier 1972, à l'âge de 66 ans est décédée Mme Rachel McDuff, demeurant à Saint-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mardi après-midi, et le convoi partira des salons J.-R. Poirier, à Saint-Césaire, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Paul d'Abbotsford où le service sera célébré à 2 heures. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Paul. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gérard Plante, (Jeanne d'Arc) de Saint-Hyacinthe; Mme Cécile Lacoste de Saint-Césaire; M. et Mme Maurice Corbeil (Béatrice) de Saint-Hyacinthe; Mme Denise Léveillé, de Montréal; M. et Mme Willy Landry (Réjeanne) de Montréal; M. et Mme Gilles McDuff de Saint-Paul; M. et Mme Jacques Massé (Solange) de Saint-Jérôme ainsi que plusieurs petits-enfants.

DUFRESNE (M. Hubert)

A Sherbrooke, le 3 janvier 1972, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Hubert Dufresne, époux de Henriette Decelles, demeurant au 117 de la rue Centre, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 janvier. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, 170, rue Dufferin, pour se rendre à l'église Saint-Benoît où le service sera célébré à 3 heures. L'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin. La dépouille mortelle de M. Dufresne ne sera exposée ce soir, qu'à 8 heures 30. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Manon, Lynda et Johan; ses parents, M. et Mme Benoit Dufresne, de Granby; ses frères et sœurs: Mlle Monique Dufresne, de Magog; Sr Marielle Dufresne (des Soeurs Chrétiennes), de Québec; M. et Mme Marcel Dufresne, de Granby; M. et Mme Bertrand Dufresne, de Granby; Nicholas, François, Étienne et Majella Dufresne, de Granby, ses beaux-parents; M. et Mme Léo Decelles, de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Fernand Decelles, de Granby; M. et Mme Hervé Bizier (Jeannine), de Granby ainsi que M. et Mme Gilles Decelles de Longueuil et André, Estelle, Diane, Robert, et Marthe Decelles, de Granby.

HOUE (Mme François)

A Montréal, le 31 décembre 1971, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme François Houde née Bernadette Huard et demeurant au 128 de la rue Hanson, à Cowansville. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire C.E. Wilson & fils Ltée, 104 avenue Buzell, à Cowansville. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 janvier, à 11 heures, en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Cowansville et l'inhumation se fera au cimetière de Cowansville. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Raymond Rousseau (Jocelyne), de Cowansville; M. et Mme Yvon Houde, de Québec; M. Gilles Houde, de Cowansville ainsi que ses petits-enfants: Jacinthe, Christiane et Micheline Rousseau.

Un drame aux multiples ramifications aux E.-U.

NEW YORK (AFP) — Il semble très possible, sinon probable, que l'affaire Delouette-Fournier prenne bientôt un nouveau départ susceptible de permettre de découvrir les morceaux manquant au puzzle des responsabilités dans ce drame dont les ramifications semblent s'étendre aussi bien aux milieux du contre-espionnage qu'à celui de la drogue.

Roger Delouette, arrêté en avril dernier dans le New Jersey pour avoir tenté d'introduire 96 livres d'héroïne pure d'une valeur de \$12 millions, a impliqué un certain colonel Fournier des services de contre-espionnage français.

Les autorités judiciaires américaines se sont toujours refusées à répondre à la commission rogatoire adressée par les autorités françaises en raison d'un refus de l'avocat de Delouette, Me Donald Robinson, de voir son client soumis à un interrogatoire de ce genre, à moins, avait-il dit, que l'immunité de poursuites judiciaires françaises soit assurée à Delouette.

Me Robinson vient de se rendre en France, en même temps que le procureur fédéral pour le New Jersey, Me Herbert Stern, qui avait engagé les poursuites contre Delouette et Fournier.

Rien n'a transpiré officiellement de ce voyage et à toutes les questions posées à M. Stern sur les personnalités qu'il aurait pu rencontrer à Paris, françaises ou américaines, un «no comment» monotone, quoique très aimable, y répond. Il est évident que le très ardent et combattif procureur a reçu pour instruction de ne rien faire qui puisse gêner les délicates tractations, évidemment en cours actuellement entre les deux gouvernements, au sujet non seulement de l'affaire Delouette-Fournier mais de

toute la situation du trafic de la drogue entre les deux pays.

Appelez à tarifs réduits par l'interurbain automatique, au Québec et en Ontario

Durant toute la semaine, il y a des périodes qui vous permettent de faire des appels interurbains à tarifs réduits si vous composez vous-même*. Choisissez la période qui vous convient le mieux en vous guidant sur le tableau ci-dessous.

HEURE	DU LUNDI AU SAMEDI	DIMANCHE
DE 8 A 18 HEURES	TARIF ORDINAIRE	RÉDUCTION DE 3/4
DE 18 A 23 HEURES	RÉDUCTION DE 1/3	RÉDUCTION DE 1/2
DE 23 A 8 HEURES	RÉDUCTION DE	2/3

Ces nouveaux tarifs s'appliquent aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste acheminera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.



Bell Canada

Restez en contact par l'interurbain... tout en profitant des tarifs les plus bas.

Woolco

GRANDE COMMENCANT

VENTE 4 JOURS

TAPISSERIES SUR CANEVAS
Grandeurs assorties

BRODERIES SUR CANEVAS
Avec laine et zéphyr

30% à 50% DE RÉDUCTION

PANIER À COUTURE
Une grandeur et couleurs assorties.
1 machine à coudre avec cabinet.

36% à 40% DE RÉDUCTION

PLAFONNIERS

Tels que chandeliers #7342/5, #7057, #7324
#7115, #77125, plaqués or ou bois.

40% DE RÉDUCTION

SAVON 5 lbs

Tels que Woolco (TM), Bold, Fab, Quantité limitée
et PORTE-POUSSIÈRE en plastique avec brosse.

15 à 25% DE RÉDUCTION

ROBES POUR DAMES
Avec manches courtes, longues, ou sans manche.
Tailles 10-18

50% DE RÉDUCTION

MANTEAUX COURTS
Pour dames. Modèle semi-ajusté en canevas
avec Sherpa. Tailles 5 à 15.

33 1/2% DE RÉDUCTION

Aujourd'hui le magasin Woolco est fermé pour nous
permettre de préparer cette grande vente du nouvel An.

SALOPETTES en croisé de coton. Glissière à l'arrière
bavette et bretelles. Marine seulement. Tailles 8 à 16.

30% de réduction

ROBES POUR BÉBÉS. 100% polyester. Manches
courtes. Tailles 6 à 18 M.

50% de réduction

PYJAMAS DE FLANELLE

Pour enfants. 2 pièces. Imprimés jambes longues. Tail-
les 2-3-3x.

40% de réduction

TABLETTES EN PLÂTRE

Cadre avec vitre contour en bois 8 x 10, 9 x 12, assorti-
ment de miroirs or miniature.

50% de réduction

SUPPORTS POUR VASES À FLEURS

Métal or ou fer forgé noir. Assortiment complet, 3 pieds
de hauteur

30% à 35% de réduction

ÉVIERS EN ACIER INOXYDABLE

#305-double, #309. Lumières G.E. 40 et 60 Best Buy.

25% à 35% de réduction

SERVICES DE VAISSELLE

Pour 8, 4, 6 personnes. Quantité limitée. Assortiment
TASSES ET SOUCUPES. POTS À CONFITURES.

40% à 50% de réduction

ASSORTIMENT DE COUVRE-LIT

Grandeurs assorties. Modèles discontinués. Bleu ou
rose. OREILLERS #6458

30% à 35% de réduction

ROBES HOT-PANTS POUR DAMES

Choix de tissus et de modèles.
Tailles 7 à 15, 8 à 16.

33 1/3% DE RÉDUCTION

MANTEAUX COURTS POUR DAMES

Suède. Se porte avec ou sans ceinture.
Tailles 8 à 16.

20% DE RÉDUCTION

VÊTEMENTS DE BASE

pour dames comprenant bandeaux, pigeonnants, soutien-gorge
long, gaine, ensemble soutien-gorge et bikini.

50% DE RÉDUCTION

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR

Pour enfants tels que habits 1 ou 2 morceaux, manches cour-
tes, peluche d'orlon ou nylon. Tailles 2-3-3x.

1/3 DE RÉDUCTION

MANGER POUR CHIEN

"Gaine Meals" 25 lb. Quantité limitée. ASSORTIMENT DE CAGES
sur pied et ordinaire.

25% à 40% DE RÉDUCTION

PAPETERIE telle que livres d'adresse, papier à lettres,
crayons à bille et feutre, etc.

50% de réduction

ACCESSOIRES POUR PISTES DE COURSES
"HOT WHEELS"

75% de réduction

ACCESSOIRES POUR VOS CHEVEUX tels que bar-
rettes, peignes, brosses.

30% à 60% de réduction

MÉLANGE À COCKTAIL "Langis" pour les connais-
seurs. Bouteille de 2.5 oz et cannette de 5.5 oz.

25% de réduction

BOÎTES DE BISCUITS Importation d'Angleterre dans
une boîte en métal blanc.

30% de réduction

PORTE-MONNAIE. Choix de couleurs et de modèles.

60% de réduction

BIBELOTS. Choix d'animaux domestiques, sauvages
et mini banque.

50% de réduction

JUPES PAYSANNES. Longues. Imprimés multicolors.
Tailles 10 à 16.

1/3 de réduction

Magasins à rayons

Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout
Et on épargne beaucoup chez nous

PLAZA GRANBY 370 RUE ST-JACQUES, GRANBY

OUVERT LUNDI, MARDI, MERCREDI 9h. A.M. à 6H. P.M.

JEUDI, VENDREDI 9H. A.M. à 9H. P.M. SAMEDI 9H. A.M. à 5H. P.M.

VENTE DU NOUVEL AN

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 30 po. "McCLARY"

minuterie automatique, fourneau
avec porte amovible; quantité limitée.

\$168

MOBILIER DE CUISINE 5 morceaux — 30 x 48 x 58

Dessus arborite fini noyer,
pattes phenol; quantité limitée.

59⁹⁵

TÉLÉVISEURS COULEURS "FLEETWOOD" — Ecran 26"

Ajustement de syntonisation et couleurs au-
tomatique. 85% transistorisé. Quantité limi-
tée.

\$649

**VENTE
FINALE**

STÉRÉO "BRENTWOOD"

Woolco (TM) AM-FM-MPX
Table tournante Garrard.
Cabinet fini noyer 58 pc. de long

\$279

VERRES À COCKTAIL Motifs différents

.67

COLLIERS Motifs différents

.67

SIGNES DU ZODIAC Boucles d'oreilles, pendentifs

.67

HABITS DE MOTONEIGE pour hommes et dames. Choix de grandeurs.

23⁹⁸

SKI "ARLBERG"

Base de polytex,
laminé avec harnais
automatique MKL.

32⁹⁷

RÉDUCTION DE **10% À 50%** SUR LA MARCHANDISE EN SOLDE

BÂTONS DE HOCKEY

"PRO FINN"
PROFESSIONNEL,
fibre de verre.

\$1

BOTTINES DE TRAVAIL

POUR HOMMES. Fabrication cana-
dienne, 6" et 8" de hauteur. Pointures
assorties.

\$12

TAPIS IMPRIMÉS

Grandeur : 9 x 12

59⁹⁹

PETITS TAPIS IMPRIMÉS

Grandeur : 22 x 40

3⁹⁹

BOTTES POUR HOMMES

ET GARÇONS. Vinyle. Imperméable.
Brun seulement. Pointures hommes 7-
11, garçons 3-6.

\$6

TAPIS DE PASSAGE

27" de large — 100% nylon. Couleurs
or et vert seulement.

2⁹⁹
V.L.

DESCENTES DE BAIN

Lavable à la machine.
Teintes or, vert,
lilas, rose.

5⁵⁹

PYROGRAVURES SUR BOIS

"DELUXE" Eldon. Ensemble conte-
nant 19 morceaux; pour garçons ou
filles.

4⁹⁹

PEINTURE PAR NUMÉROS

"Studio Nude" de "Craft Master"
Toile 18" x 18", 36 godets de peinture,
3 pinceaux, instructions en français.

6³⁷

DRAPERIES IMPRIMÉES

doublées de foam. Quantité limitée.
Couleurs vert, rouge, or, lilas.

Grandeur 50 x 95 **9.99**

Grandeur 100 x 95 **19.99**

Grandeur 150 x 95 **29.99**

PALETOTS POUR HOMMES

Gabardine ou lainage. Cou-
leurs, modèles, grandeurs
assortis.

29⁹⁹

COUPE-VENT POUR HOMMES

Doublé. Gabardine ou
velours côtelé. Cou-
leurs, grandeurs, mo-
dèles assortis.

14⁹⁹

HABITS D'AUTONEIGE

Pour garçons. Hydrofuge
Fermeture pleine longueur

14⁹⁹

VESTES DE SKI POUR GARÇONS

"Bandes Reflets" de
sécurité. Capuchon et
doublure de peluche.

9⁹⁹

VESTE DE SKI POUR GARÇONS

Doublure de nylon ou
de peluche. Nylon pi-
qué, capuchon dissi-
mulé. Couleurs et
grandeurs assortis.

7⁹⁹

VESTES DE SKI POUR HOMMES

Nylon hydrofuge. Dou-
blure de nylon. Cou-
leurs et grandeurs as-
sortis.

7⁹⁹

BAIN DE MER "DELON"

Bain de mer aux algues marines.
Bouteille de 16 oz.

.99

BOUQUET DE ROUGE À LÈVRES

"LOVELAND"
Choix de 6 teintes
le tout dans une boîte cadeau.

1⁴⁹

TROUSSE DE VOYAGE pour hommes

Cuir comprenant ensemble de mani-
cure et accessoires pour la barbe.

4⁹⁷

POUDRE DE BAIN "LANDER"

avec houpette 40 oz. le tout
dans un emballage cadeau

1³⁹

BROSSES POUR LE LINGE

Choix de modèles
dans des couleurs
et grandeurs assortis.

.77

4 TABLES PLATEAU POUR LA TÉLÉ

dont 3 plateaux
sur pattes et
un plateau roulant.

4²⁹

ÉTAGÈRES POUR ÉPICES

comprenant les 6 bouteilles
vides et l'étagère.

.99

ROBES HOT-PANTS

pour fillettes. Manches courtes ou 3/4
100% orlon. Roses à motif quadrillé
avec culotte unie ou roses unies avec
culotte quadrillé.

\$5

Magasins à rayons

Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout
Et on épargne beaucoup chez nous

PLAZA GRANBY 370 RUE ST-JACQUES, GRANBY

OUVERT LUNDI, MARDI, MERCREDI 9h. A.M. à 6H. P.M.

JEUDI, VENDREDI 9H. A.M. à 9H. P.M. SAMEDI 9H. A.M. à 5H. P.M.

Le "RADIO HOCKEY" des Vics de Granby aura lieu samedi — 32 équipes au tournoi Bantam-Seven Up

GRANBY — Janvier sera définitivement le mois des mini-Vics de Granby. Pendant que leurs aînés, les Vics junior tenteront de reprendre la tête du classement de la ligue Junior des Cantons de l'Est, les mini-Vics eux prendront la vedette au cours des deux prochaines fins de semaine.

A commencer par la prochaine fin de semaine, plus précisément samedi le 8 janvier, il y aura le grand "radio-hockey", un événement annuel lancé il y a plusieurs années par les Vics, dans le but de renflouer les seniors. Les succès se sont succédés, on s'en souvient.

Depuis la venue des mini-Vics, l'argent est aussi indispensable, surtout que cette saison, les Vics de Granby inc. doivent supporter pas moins de cinq équipes, à compter du mois de janvier jusqu'au mois de mai.

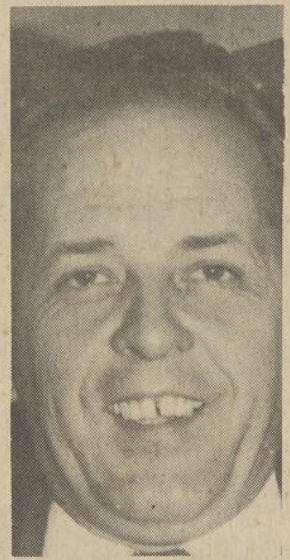
Ce "radio-hockey", qu'on le veuille ou

non, constituera cette année encore, la principale source de revenus de l'organisation. Un succès, et tout ira bien; un échec, et tout ira mal. Mais, on ne songe même pas à la deuxième possibilité, tellement les mini-Vics de Granby sont populaires, et surtout indispensables à la ville de Granby.

Ce "radio-hockey" se tiendra samedi, de 9 h. du matin à 5 heures de l'après-midi. Durant ces heures, tous les citoyens de Granby seront sollicités pour faire un don aux mini-Vics; de plus, chaque don de \$1. vaudra un billet pour le prochain grand tournoi Bantam-Seven-Up de Granby, qui sera disputé dans l'autre fin de semaine, soit les 14, 15 et 16 janvier.

Déjà, au moment où vous lirez ces lignes, les bénévoles au service des mini-Vics seront au travail, avec une sollicitation générale parmi les maisons

d'aires et sportifs spéciaux. Aucun objectif précis n'a été fixé par la direction, si ce n'est



Léon Robert

qu'on espère bien dépasser l'objectif de l'an dernier, qui avait été aux environs de \$3,000. Samedi prochain, toute la journée, tous les joueurs

des mini-Vics seront au travail. Ils iront cueillir les dons à domicile.

CHEF SERA LA

Et bien entendu, le radio-hockey qui fut une première initiative de CHEF - La Voix de l'Est saura encore une fois retenir l'attention du poste local. CHEF sera sur les lieux dimanche matin, à compter de 9 h. précises. Toute l'équipe sera installée dans une roulotte géante, face au Palais des Sports de Granby. Les animateurs du "radio-hockey" pourront alors inviter les sportifs à venir les rencontrer durant ces heures du marathon, et à venir sur place faire leurs dons, et à se procurer des billets pour le tournoi Bantam-Seven-Up.

Les Sportifs de Granby et de la région étant avertis, on doit maintenant se bien préparer pour que le "radio-hockey" de 1972 soit une autre réussite,

car nos Vics de Granby, mini et junior, le méritent pleinement.

LE TOURNOI

Puis, le 14 janvier débutera au Palais des Sports de Granby le fameux tournoi Bantam-Seven-Up, pour le trophée CHEF. Ce tournoi, le 2e du genre à être disputé à Granby, réunira, on en est convaincu maintenant, les meilleures équipes du Québec.

M. Léonard Grondin, gérant général des Vics, nous laissera savoir hier soir que la date limite fixée au 29 décembre dernier, avait été reportée à aujourd'hui, 4 janvier. «A cause des nombreux congés de la période des fêtes, et des vacances à la poste, il est tout normal que nous attendions au 4 janvier pour déclarer terminée la période des inscriptions», a laissé entendre M. Grondin.

Hier soir à minuit, 32 équipes étaient officiellement inscrites.

M. Grondin nous affirmait hier soir qu'il est plus que probable que 40 clubs auront fait parvenir leurs inscrip-



Léonard Grondin

tions, avant minuit ce soir.

Les dernières inscriptions viennent des villes suivantes: Candiac, Loretteville, La-Salle, Hochelaga, Tra-

cy, Immaculée-Conception et Couillard de Ste-Foy.

M. Grondin n'a pas caché que le "radio-hockey" de la prochaine fin de semaine lancera officiellement la réussite de ce tournoi.

De son côté, M. Léon Robert, président des Vics de Granby déclarait: «Ce sera un tournoi formidable. Nous espérons beaucoup que nos deux prochaines organisations le radio-hockey et le tournoi seront des réussites, car elles constitueront nos deux principales sources de revenus, durant la saison active», a-t-il dit.

Quant à Phil «Seven Up» Pinard, il ne cache pas sa satisfaction devant le nombre record d'inscriptions déjà enregistrées. «C'est formidable. Avec une telle inscription, je suis persuadé que notre tournoi deviendra national en 1973», a prédit l'ami Phil Pinard, commanditaire du tournoi Bantam-Seven-Up.

Donc, janvier demeure le mois des Vics de Granby.

"PATINTON"

Quelques mots sur un événement qui se déroulera en mars prochain seulement. Certains sportifs de Granby ont déjà été sollicités pour signer un contrat, en marge d'un "patinton", organisé par tous les mini-Vics de Granby. Ce "patinton" d'une durée de 3 heures, est très simple. Chaque joueur s'engage à patiner, sans arrêt, durant 3 heures. Le joueur pourra effectuer entre 200 et 300 tours de la grande patinoire, durant ces trois heures. On offre actuellement un contrat. Le signataire s'engage à verser aux Vics une somme de 1 cent ou plus par tour effectué par le joueur qui l'a sollicité.

C'est une nouveauté pour Granby, qui ne manquera pas de spectaculaire. On en reparlera plus tard.

Simple de 233 pour Bouchard

ACTON VALE (DNC) — Michel Bouchard qui s'était vu ravir son record du simple la semaine dernière par Marcel Chevalier qui a roulé 230, a de nouveau repris sa place cette semaine en réussissant un simple de 233 en plus de rouler un triple de 568. On sait que Michel Bouchard détient le plus haut triple à date avec 568 et la meilleure moyenne avec 160,15.

Classement: Salaison Acton, 39; Plomberie Thibeault & Frère, 35; Cabana Auto Parts, 34; Tabagie Acton, 31; Station Gulf P. Dupont, 20; Manoir Acton, 9.

Chez les dames, Laurianne Cusson avec un simple de 152 et un triple de 366 et Diane Pontbriand avec aussi un triple de 366 se sont signalées cette semaine. Lise Despaties détient toujours les meilleures marques avec 212 et 508 ainsi que la meilleure moyenne 121,19. Chez les hommes, Yvon Favreau a joué 199 et 449 pendant que Raymond Piette est la grande vedette à date avec 217 et 499 en plus de déténir la meilleure moyenne avec 133,24.

Classement: Continental Téléphone, 41; Cusson Construction, 31; Escanteur J.G. Champigny, 30; Boucherie C. Paquette, 29; Epicerie G. Bouthiller, 26; D. Richard Meubles, 23.

LIGUE NATIONALE DIVISION EST

G	P	N	PP	PC	PTS
New York	25	6	161	85	56
Boston	25	6	147	80	55
Montréal	21	8	132	91	49
Toronto	18	12	116	105	44
Detroit	15	17	6	116	22
Buffalo	8	22	10	156	26
Vancouver	9	23	4	83	22

DIVISION OUEST

G	P	N	PP	PC	PTS
Chicago	26	8	3	122	66
Minnesota	21	11	5	99	47
Californie	11	20	8	114	154
Pittsburgh	11	21	6	78	116
Philadelphie	11	19	6	82	115
St-Louis	10	21	7	104	128
Los Ang.	10	27	1	84	144

MARDI

JUNIOR "B"

G	P	N	PP	PC	PTS
Asbestos	18	8	3	146	112
Thetford	18	10	1	129	98
Mélan	16	10	4	121	98
Granby	12	14	5	125	121
Magog	12	14	2	120	126
Waterloo	10	17	3	135	155
Sherb.	6	19	4	92	167

MARDI

LA BELLE PROVINCE

G	P	N	PP	PC	PTS
Farnham	10	8	1	124	110
Granby	8	7	5	113	111
St-Hyacinthe	8	9	3	126	120
Assomption	8	10	1	99	121

MARDI

St-Hyacinthe à Assomption

RICHÉLIEU "B"

G	P	N	PP	PC	PTS
Laprairie	21	6	2	170	105
Châteauguay	18	4	5	167	93
Cap	15	7	5	174	110
Longueuil	13	8	6	141	106
Valleyfield	12	12	2	126	130
Iberville	8	16	1	96	136
Bellefleur	7	22	0	107	181
Cowansville	4	22	1	111	225

HIER

Cowansville 5 Longueuil 6

CE SOIR

Châteauguay vs Cowansville

(8 heures 30)

Ligue Montréal Junior

CLASSEMENT

G	P	N	PP	PC	PTS
St-Mich.	20	1	1	145	72
St-Jean	13	6	4	134	85
Lachine	12	4	6	107	86
St-Victor	12	9	4	145	117
St-Hyacinthe	10	11	4	119	123
PAT	10	12	3	112	124
Boucherville	10	13	1	97	113
Rosem.	9	13	1	135	144
S. Jérôme	6	14	4	94	127
Joliette	6	16	4	111	173
S. Léonard	4	13	5	98	133

MARDI

Joliette à St-Léonard

P.A.T. à St-Victor

St-Hyacinthe à St-Jean

Ligue

Americaine

CLASSEMENT

DIVISION EST

G	P	N	PP	PC	PTS
Boston	24	7	6	137	90
N. Ecosse	16	12	9	130	108
Springfield	14	12	7	117	98
Rochester	12	19	4	97	144
Providence	9	18	9	117	140

DIVISION OUEST

G	P	N	PP	PC	PTS
Hershey	17	9	6	128	92
Baltimore	16	14	5	107	110
Cincinnati	14	15	9	137	153
Cleveland	15	15	6	133	131
Richmond	14	16	6	104	102
Tidewater	9	23	3	98	137

Ligue Junior

Majeure

du Québec

CLASSEMENT

G	P	N	PP	PC	PTS
Cornwall	24	7	1	191	98
Dr'ville	22	10	1	157	132
Québec	21	10	1	199	118
Shawin.	19	14	2	158	119
Sorel	17	13	0	117	112
Sherbrooke	16	16	1	161	167
Tr-Riv.	13	18	1	128	132
St-Jérôme	10	19	0	146	207
Verdun	9	20	1	120	172
Laval	4	28	0	108	228

Ligue Junior

Majeure

de l'Ontario

CLASSEMENT

G	P	N	PP	PC	PTS
Oshawa	21	6	162	123	48
Toronto	21	9	1	159	121
Kitchener	17	8	5	159	114
Ottawa	18	12	2	139	103
Peterboro	15	13	6	136	136
N. Falls	14	11	6	138	145
London	11	17	3	123	141
St. Cathar.	9	18	5	119	126
Montréal	6	18	5	115	147
Hamilton	6	23	3	95	150

MONT'S-LABATT

G	P	N	PP	PC	PTS
Mariev.	14	5	2	98	71
A.-Gard.	11	3	5	98	67
S.-Damas	11	10	2	93	86
St-Pie	10	9	2	89	93
St-J. Bap.	9	10	1	98	98
St-Cés.	1	19	2	47	108

CE SOIR

Marieville vs St-Pie,

(8 heures)

Ange-Gardien vs St-Damase

(9 heures 30)

COWANSVILLE (F.L.)

Tenez-vous bien, un ouragan s'en vient à Cowansville. Mais, il s'agit ici d'une tornade bien spéciale. Nous voulons annoncer la visite de la spectaculaire équipe de Châteauguay. Leur attaque est une véritable explosion. Contre les Voyageurs, ils enregistrent une moyenne de 9 buts par match. L'habile Steve Heggisson tourbillonne constamment devant le filet adverse, causant plusieurs ennuis, aux cerbères des clubs opposés.

Qu'on se souvienne de la dernière joute qui opposait les Ailes aux Voyageurs, à Cowansville même. Ce joueur de centre enfila quatre buts et participa à deux autres pour s'emparer de la première position des

compteurs. Malheureusement pour les Ailes, une irrégularité se faufila dans l'alignement, et les Voyageurs récoltèrent la victoire sans trop de difficulté.

Pour espérer une position plus enviable au classement, les Voyageurs devront se mettre résolument à l'oeuvre, car les victoires ne s'accumuleront pas aussi facilement.

Il est enragant de voir certaines lignes évoluer pour les Voyageurs. Leur manque d'enthousiasme se répercute sur tous les joueurs et ce manque d'ardeur se reflète dans le pointage final. La direction réalise la position précaire du club au sein de la ligue. Pour remédier à la situation, elle fit appel à plusieurs midjets pour apporter

plus de compétition entre les joueurs. Les spectateurs auront l'occasion de voir évoluer des gars comme Pierre Francis, Alain Guénette et plusieurs autres. Leur désir de vaincre compensera pour les erreurs qu'ils pourront commettre pendant cette rencontre.

De plus, une bonne et une mauvaise nouvelle attend les supporters du club local. Jean Lussier n'apparaîtra définitivement plus dans l'uniforme du club cowansvillois. Ce dernier décida de poursuivre sa carrière dans l'uniforme des Maroons, et personne à Cowansville lui reprochera cette décision. Sa perte sera difficilement remplaçable cette saison. La brigade défensive retrouvera le très efficace Bernard Boulay qui

fut frappé d'une suspension de trois joutes qui se terminait hier soir avec la partie qui se déroulait à Longueuil.

Son frère Paul effectuera un retour à Cowansville, se remettant d'une très vilaine grippe. Leur présence stabilisera la brigade, qui croulait avec leur absence. Michel Normand devrait être de retour. Lui aussi influence grandement le rendement défensif du club.

Il ne reste plus qu'à espérer que les avant s'occuperont davantage de leur échec-avant tout en marquant des filets d'une façon régulière. Il ne faudrait pas se surprendre si quelques nouvelles figures apparaissent sur la glace du Pavillon des Sports, dans l'uniforme bleu blanc

rouge des troupes de Jean-Guy Charbonneau.

Pour espérer une place dans les séries après-saison, les Voyageurs se doivent de rejoindre les clubs Beloeil et Iberville, clubs qui distancent nos Voyageurs par une dizaine de points; une série de victoires concrétiserait ces chances. Il faut s'attendre à ce que les Voyageurs fournissent un effort suprême ce soir même contre les Ailes de Châteauguay. Un contré-

le soutenu de la rondelle et un échec-avant de tous les instants, alliés au jeu de position aura pour effet d'étouffer l'attaque ennemie. Ceux qui désirent assister à un duel de géants sont invités au Pavillon des Sports ce soir à compter de 8.30 heures.

Victoire du midjet

Les Vics bantam sont déjà champions

présenté au Palais des Sports, les 14, 15 et 16 de ce mois.

Les prochaines rencontres régulières des mini-Vics dans la ligue Inter-Cités seront présentées, tout d'abord, vendredi soir, au Centre Civique de Drummondville, alors que les Vics bantam et midjet rendront visite aux deux équipes de l'endroit. Localement, samedi à midi, les Vics mosquito et pee wee recevront la visite des Castors de Sherbrooke, dans ce qui pourrait être le double de l'année pour ces deux équipes. Finalement, vendredi soir à 7h., au Palais des Sports, les Vics bantam et midjet seront les hôtes des Sherbrookois. On n'oublie pas non plus en fin de semaine, le grand Radio-Hockey des Vics de Granby.

BANTAM

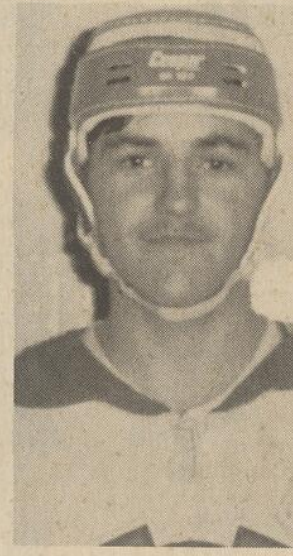
Les Vics bantam de Pierre Dauphin, en remportant un gain de 6 à 1 sur le Bergeron Sports de Drummondville, sont demeurés invaincus, remportant ainsi une onzième victoire en autant de rencontres régulières pour être déjà couronnés champions de la saison régulière de la ligue Inter-Cités, catégorie bantam.

Les Vics, à qui il reste encore cinq parties à disputer, ont maintenant une priorité de seize points sur les Castors de Sherbrooke, leurs plus proches rivaux à qui il reste encore sept rencontres, pour une possibilité maximum de quatorze points. Les Vics bantam, si on inclut les joutes de ligue et les joutes hors-concours, ont maintenant une fiche incroyable de vingt-six victoires, aucune défaite et deux nuls.

Le défenseur Normand Tessier et l'ailier capitaine, Pierre Bédard ont

coulé les Drummondvillois avec deux buts chacun. Pour sa part, Bédard a de plus amassé trois mentions d'assistance.

Quant à Tessier, mentionnons qu'il a réussi ses deux buts en 14 secondes, en troisième période. Les autres pointeurs des Vics ont été Yves et André Desroches. Pour sa part, le centre Luc Perras a participé à trois buts. Jean-Marc



Noël Roy

Gagnon de Drummondville a privé le cerbère Philippe LeMoine des Vics d'un blanchissage, à 8:13 de la troisième reprise. Les lancers, 35 à 16, démontrent que les Vics ont largement dominé.

MIDGET

Les Vics midjet ont salué de brillante façon le retour au jeu de Noël Roy qui était absent depuis plus de deux mois en raison d'une fracture du genou. En effet, les Vics de Jean Patenaude triomphèrent 4 à 1, dimanche soir, des meneurs, c'est-à-dire Drummondville. Par cette victoire, les Vics midjet se rapprochent à quatre points du premier rang.

Les Vics ont prouvé que lorsqu'ils pourront compter sur tous leurs effectifs, ils seront de sérieux candidats pour le titre dans l'Inter-Cités, et de dignes représentants pour notre cité dans les trois tournois auxquels ils prendront part.

</

Un échange qui commence à porter fruits aux Red Wings de Detroit

MONTREAL (PC) — L'échange qui a fait passer Mickey Redmond, Guy Charron et Bill Collins des Canadiens au Detroit, en retour de Frank Mahovlich, a rapporté de beaux dividendes aux Red Wings, la semaine dernière.

Pour sa part, Redmond a récolté six buts et une aide en passant du 29e au 15 e rang chez les compteurs tandis que Charron marquait un but victorieux et Collins récoltait un but et trois aides.

Cependant, Esposito conservait le premier rang chez les compteurs avec sa 5e saison successive de 30 buts, mais la recrue Richard Martin, du Buffalo, le suit de près avec 28 filets. Martin menace ainsi le record de 38 buts par une recrue, établie par son coéquipier Gilbert Per-

reault l'an dernier. Esposito a teint le total de 64 points, soit trois de plus que Jean Ratelle, du New York, qui est suivi par Bobby Orr avec 55, Vic Hadfield et Rod Gilbert, des Rangers, avec 54 et 53 respectivement.

Chez les gardiens, le duo Esposito-Smith, du Chicago continue de dominer avec une moyenne de 1.78 but par match, plus un total de six blanchissages.

Les meneurs				
	B	A	Pts	Pun.
Esposito, Bos.	30	34	64	34
Ratelle, N.Y.	22	29	51	4
Orr, Bos.	25	29	54	54
Hadfield, N.Y.	25	29	54	88
Gilbert, N.Y.	24	29	53	35
R. Hall, Chi.	27	22	49	12
Martin, Buff.	28	19	47	18
Perreault, Buff.	18	29	47	12
Stanfield, Bos.	8	35	43	4
F. Mahovlich, Mtl	20	21	41	28
Ullman, Tor.	15	26	41	8
Martin, Chi.	14	25	39	24
Hodge, Bos.	12	26	38	63
Park, N.Y.	12	25	37	81

Les gardiens de but				
	MJ	B	Bl	Moy.
Esposito, Chi.	1,280	37	3	1.73
G. Smith, Chi.	940	29	3	1.85
CHICAGO	2,220	66	6	1.78
Worsley, Minn.	972	28	1	1.72
Maniago, Minn.	1,248	45	2	2.16
MINNESOTA	2,220	73	3	1.97
Cheevers, Bos.	1,020	37	0	2.17
Johnston, Bos.	1,140	42	1	2.21
BOSTON	2,160	80	1	2.22
Villeneuve, N.Y.	1,120	34	1	1.82
Glavin, N.Y.	1,110	50	0	2.72
NEW YORK	2,220	85	1	2.29
K. Dryden, Mtl	1,900	68	3	2.14
Dejordy, Mtl	60	4	0	4.00
Myre, Mtl	180	13	0	4.33
Vachon, Mtl	20	4	0	12.00
MONTREAL	2,160	91	3	2.52
Parent, Tor.	1,375	60	1	2.61
Plante, Tor.	905	44	1	2.91
TORONTO	2,280	105	2	2.76
R. Edwards, Pitt.	847	36	0	2.55
Rutherford, Pitt.	551	31	0	3.37
PITTSBURGH	2,280	118	0	3.10
Favell, Phil.	1,574	76	3	2.89
Gamble, Phil.	586	36	1	3.68
PHILADELPHIE	2,160	115	4	3.19
Daley, Det.	1,200	58	0	2.90
A. Smith, Det.	1,080	61	1	3.38
DETROIT	2,280	122	1	3.21
McLeod, St.-L.	880	44	0	3.00
Wakely, St.-L.	813	46	0	3.38
Caron, St.-L.	120	7	0	3.50
McDuffee, St.-L.	467	29	0	3.72
ST-LOUIS	2,280	128	0	3.36
Wilson, Van.	1,133	65	1	3.44

Gardner, Van.	931	56	0	3.60
Dyck, Van.	86	7	0	4.37
VANCOUVER	2,160	129	1	3.58
G. Edwards, LA	1,009	54	1	3.21
Vachon, LA	980	66	0	4.04
Dejordy, LA	291	23	0	4.74
LOS ANGELES	2,280	144	1	3.78

Crozier, Buff.	1,840	113	1	3.68
D. Dryden, Buff.	560	39	0	4.17
BUFFALO	2,400	152	1	3.90
Meloche, Calif.	1,439	85	1	3.54
Carter, Calif.	681	46	0	4.17
Kurt, Calif.	240	60	0	5.00
CALIFORNIE	2,340	154	1	3.94

Frazier et Daniels à la Nouvelle-Orléans

LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane (AFP) — Joe Frazier, champion du monde des poids lourds, et son challenger Terry Daniels sont arrivés lundi à la Nouvelle-Orléans, où, le 15 janvier, ils s'affronteront en 15 reprises pour le titre mondial toutes catégories.

Bien que le combat ne suscite guère d'engouement aux Etats-Unis et ni même en Louisiane, il est plus que probable qu'il aura lieu à guichets fermés.

Les 9,000 places du Centre des Conventions devraient en effet être vendues en particulier aux milliers de personnes qui se seront rendues dans la ville d'origine française pour assister, le lendemain, à la grande finale de football professionnel américaine entre les Cowboys de Dallas avec Bob Hayes, le champion olympique du 100 mètres de Tokyo dans leurs rangs, et les Dolphins de Miami.

«Je ne suis nullement impressionné par Joe Frazier, mais je le suis par contre par ma propre force. Je ne me suis en effet jamais senti aussi fort et ça me rend confiant», a déclaré Daniels, étudiant à Dallas qui assure que le Texas réussira un remarquable «double» la semaine prochaine en enlevant le championnat du monde des poids lourds et le titre en football américain, dans la même ville, en

moins de 24 heures.

«L'entraînement sérieux, pour moi, commence aujourd'hui, a déclaré Frazier à son arrivée. Il est inutile d'être prêt trop tôt. Une douzaine de jours de préparation intense me permettront d'être au meilleur de ma forme».

Un différend de principe a pris naissance entre les deux futurs adversaires dès le premier contact des gens de leur entourage.

Frazier voudrait que l'entrée pour les entraînements soient payantes et que l'argent ainsi recueilli soit versé à une fondation de recherches sur les maladies du sang, tandis que son challenger estime que l'accès au gymnase devrait être gratuit.

Le championnat du monde sera retransmis en direct sur plusieurs réseaux de télévision aux Etats-Unis et par la BBC au Canada et en Grande-Bretagne. Il sera suivi par un combat de poids moyens en 10 reprises entre Willie Monroe et Curtis Cokes, ancien champion du monde des poids mi-moyens.

Thor Mills invincible

GRANBY — Le club Thor Mills connaît une excellente saison dans la ligue de hockey Industrielle-Dow ayant remporté 10 victoires en autant de parties. Chez les compteurs, G. Blouin montre un dossier de 16 buts et 18 passes pour 34 points. Voici les statistiques:

Classement				
	G	P	N	PP
Thor Mill	10	0	0	77
Simonds S.	5	4	1	52
K.Moeller	5	5	0	45
Pioneer E.	3	6	1	23
Tamaco	3	7	0	39
Lacasse	3	7	0	30

Gardiens				
	Jj.	bc.	Moy.	
S. Fontaine	10	10	1.7	
Compteurs				
	B	A	PTS	
G. Blouin	16	18	34	
R. Dostie	21	12	33	
J.C. Duguay	15	16	31	
N. Brodeur	14	17	31	
G. Charron	16	12	28	
M. Dostie	12	15	27	
R. Gaouette	11	15	26	

les sports EN BREF... EN BREF

OTTAWA (PC) — Afin de développer des instructeurs pour le ski de fonds, l'Association canadienne de ski enverra huit skieurs, dont deux défrayeront leurs propres déplacements, à l'Institut sportif de Finlande pour une période de trois semaines.

ICI ET LÀ DANS LES SPORTS

avec Bernard Brodeur

1972 débute mal

L'année 1972 a bien mal débuté pour les Canadiens de Montréal. Est-ce le fait qu'ils aient manqué les «fêtes», ou encore est-ce la vente du club à de nouveaux intérêts...? Je ne crois pas que ces raisons soient applicables. Le Tricolore traverse, à son tour, une mauvaise série. Dans une saison aussi longue, on ne peut exiger d'une équipe d'être toujours à la hauteur. Boston a connu ses déboires en novembre; les Rangers de New-York vont ralentir à leur tour bientôt. Quand même, il ne faut pas que ces moments difficiles ne se prolongent trop, car ça pourrait être fatal.

Toujours est-il que les récents déboires du Canadien font chuchoter les partisans et surtout les «soit-disants» experts, qui ne ratent jamais une occasion pour démolir. Déjà, on commence à s'en prendre à Scotty Bowman. Il est facile de lui reprocher d'avoir perdu la tête, et d'effectuer trop de changements. Mais, lorsque ça ne fonctionne plus, il faut poser des gestes; c'est justement ce que Bowman fait actuellement. Je ne suis pas prêt à dire que ces décisions sont bonnes et exemptes des critiques.

Les blessures à Guy Lapointe et Ken Dryden; les sautes d'humeur de Philippe Myre sont autant de raisons qui agacent un instructeur, et rendent une équipe nerveuse, surtout lorsque ça ne va pas trop bien.

Le fait demeure qu'en plus de s'éloigner des meneurs, les Canadiens sont sérieusement menacés par les Maple Leafs de Toronto, et si les Leafs parviennent à rejoindre les Canadiens, ces derniers pourraient s'en ressentir tout le reste de la saison.

Quand même, je me demande pourquoi Bowman a brisé le trio Richard-Tar dif-Larose, une ligne qui avait été le pilier de l'équipe depuis le début de la saison. Normalement, on défait un trio qui ne produit pas. C'était le cas des Mahovlich et Cournoyer.

Et, parlant des frères Mahovlich, vous admettez avec moi qu'ils constituent un grand désappointement. Le grand Pete en particulier, est beaucoup plus responsable des difficultés du Canadien, actuellement, que Bowman et les autres. Pete Mahovlich n'est plus l'ombre de lui-même, si on compare son rendement actuel à celui de l'an dernier, il a perdu cette fougue qui le caractérisait si bien en 1971.

Quant à Frank Mahovlich, qui n'a jamais été mon joueur favori, il retombe dans sa nonchalance habituelle; oublie de s'arrêter à la ligne bleue, occasionnant de hors-jeux; se débarasse de la rondelle pour un rien. Somme toute, il est redevenu normal. Certes que Frank Mahovlich est le meilleur pointeur du Canadien actuellement: Mais, dites-moi combien de buts importants, il a enregistrés depuis six semaines ...?

Je crois vraiment qu'on exige trop des recrues actuellement, et on oublie que les vétérans et supers-vedettes s'en tirent à trop bon compte, lorsque le club va mal. Bowman commet peut être des erreurs, mais il ne peut chausser les patins pour ses hommes.

Et nos Vics junior
A Granby aussi on commence à se poser des questions quant aux chances de nos Vics junior de finir la saison en cours, au premier rang de la ligue Junior des Cantons de l'Est. Le dernier

voyage de nos Vics à l'étranger ne fut pas des plus fructueux. Une équipe qui veut finir en tête, doit jouer pour une moyenne de .500 à l'étranger; nos Vics junior sont bien loin de ce pourcentage.

Il est vrai que les hommes de Gilles Bédard ont encaissé deux défaites serrées à Thetford Mines et à Asbestos; mais ce sont quand même des revers.

Je n'ose pas croire que certain joueurs sont des «homers», c'est-à-dire des joueurs à deux styles. Devant leurs partisans, ils sont foudroyants, alors que c'est tout le contraire à l'étranger. Non, je ne veux pas y croire.

Quand même, les Vics junior devront prendre la situation bien en mains et réaliser que derrière eux, actuellement, il se trouve deux équipes qui ont des ambitions elles aussi, et qu'elles pourraient bien les réaliser.

Les Maroons de Waterloo sont à effectuer des changements qui donneront sûrement des résultats. La venue de Jean Lussier se fera sentir. On parle aussi de l'arrivée de deux solides défenseurs.

A Magog, les As se sont retrouvés dernièrement, et ils menacent sérieusement les Vics, qui ont disputé trois parties de plus.

Si la situation n'est pas désespérée, elle exige quand même pour nos Vics un réveil, ou ce sera la 6e place avant longtemps.

Je crois vraiment que Gilles Bédard a trouvé la formule pour replacer son club sur la bonne voie. Des pratiques à tous les jours constituent le remède tout désigné pour redonner à un club sa fougue habituelle. Les Vics n'ont pas le droit encore de dire adieu au championnat; avec 17 parties à disputer d'ici la fin, tout est très possible. Seulement, il faudra que tous les joueurs se le disent, et qu'ils parviennent à gagner deux parties sur trois à l'étranger, d'ici la fin de l'année.

Les souhaits du président

M. Lévrard Trudel, président de l'Organisation du Hockey Mineur de Granby nous demande d'offrir, en son nom, les vœux appropriés pour l'année qui commence. M. Trudel s'exprime ainsi:

«Je tiens à exprimer mes meilleurs souhaits de bonheur et de santé à la famille de bénévoles, qui comprend environ 350 membres qui s'occupent de nos jeunes. Ils'agit de l'exécutif du Hockey Mineur; de tous les présidents et vices-présidents des ligues; de tous les présidents de hockey de chaque paroisse; des collaborateurs aux journaux et à la radio; de tous les gérants-moniteurs, instructeurs et entraîneurs de chaque équipe; de tous les arbitres et chronomètres, de tous les joueurs; de tous les parents de ces joueurs; de toutes les épouses de ceux qui s'occupent de nos jeunes», nous souligne M. Trudel.

Le président ajoute: «En 1972, mon plus grand désir serait de voir revenir avec l'Organisation, Vianney Laliberté et Raoul Tétreault, deux gars qui ont grandement manqué, et qui connaissent bien les jeunes».

Voilà M. le Président, le message est fait.

Journée du hockey mineur à Waterloo le 9 janvier

WATERLOO (GP) — Les responsables du hockey mineur de Waterloo sont présentement à terminer les préparatifs en vue de la journée du hockey mineur qui se produira à l'aréna de Waterloo, dimanche le 9 janvier prochain.

C'est une journée qu'on ne voudra pas manquer, si l'on considère que le hockey mineur de notre ville connaît un essor plus que fantastique cette saison avec la formation de quatre équipes qui ont joint les rangs de la ligue Inter-Cités des Cantons de l'Est. Il va sans dire que la direction, sous l'habile présidence de M. Gerald Vary espère sur la réus-

suite parfaite de cette journée afin de garnir les coffres du hockey mineur.

Durant cette journée, qui débutera à 9.00 le matin, pas moins de 12 équipes en viendront aux prises, en plus d'un spectacle surprise. Le tout débutera par la présentation de quatre joutes régulières de la ligue Inter-Cités alors que les mosquitos, pee-wee, bantam et midget de Waterloo recevront la visite des équipes de Acton Vale. Par la suite, à 2.00 p.m., ce sera au tour des plus jeunes, soit aux atomes, des jeunes âgés de moins de 7 ans qui auront la visite d'un club de Ste-Foy, en banlieue

de la vieille capitale.

A 3 hres, de l'après-midi, les spectateurs seront témoins d'un numéro surprise qui durera 15 minutes et la journée se terminera avec la présentation d'une joute de hockey, entre les anciens Maroons de Waterloo et les anciens Vics de Granby des années '50.

Avec un programme aussi chargé et aussi intéressant, il est évident que le public voudra bien se déranger pour encourager les jeunes de Waterloo et aussi les responsables des différents circuits et équipes du hockey mineur dont on ignore trop souvent la tâche délicate qui leur incombe.

Cowansville perd à la toute fin

GRANBY — Un but de Lacoste à 18.49 de la dernière période, son troisième de la partie, a permis hier soir au Longueuil d'arracher une difficile victoire de 6 à 5 aux Voyageurs de Cowansville, dans l'unique partie de la ligue Richelieu junior, disputée hier. Le but de Hémond a brisé l'égalité de 5-5, et privé Cowansville d'un point au classement, à la suite d'une belle performance. Outre les trois buts de Lacoste, Scalzo a réussi deux buts et Hémond un. Pour Cowansville, Whitehead a réussi deux filets. Les autres ont été comptés par Larochelle, Blanchette et Beauregard.

Maurice Landry a brillé dans les filets du Cowansville, alors qu'il a fait face à 61 lancers, pendant que Cowansville lançait 41 fois.

Ce soir, Cowansville aura la visite du Châteauguay.

Françoise Macchi conserve la tête

OBERSTAUFEN (AFP) — La Française Françoise Macchi, 20 ans, de Châtel en Haute Savoie, a brillamment remporté, lundi, le premier slalom géant de la saison 1971-72 comptant pour la Coupe du Monde et a ainsi consolidé sa première place

Rosewall conserve son titre

MELBOURNE (Reuter) — Ken Rosewall a conservé son titre de champion d'Australie en battant lundi son compatriote Mal Anderson par 7-6, 6-3, 7-5.

Rosewall, qui avait été retardé par des embouteillages, est arrivé sur le court une demi-heure seulement avant le match, et n'a eu que peu de temps pour se mettre en condition.

Le match fut souvent très serré, mais il ne semble pas que Anderson, qui fait un beau retour après deux ans et demi de semi-retraite, ait pu prétendre à la victoire.

Le titre du simple dames revient à la Britannique Virginia Wade, qui a nettement battu la favorite Evonne Goolagong 6-4, 6-4.

dans le Trophée Evian.

Françoise Macchi a gagné en 1:38.27, devant sa grande rivale, l'Autrichienne Anne-Marie Proell, deuxième en 1:38.97, l'Américaine Marilyn Cochran, troisième en 1:40.55, les Canadiennes Judy Crawford, 4e en 1:40.59 et Betsy Clifford, 6e en 1:40.59.

Ce slalom géant, très technique et difficile, était long de 1,300 mètres pour une dénivellation de 303 mètres et comprenait 60 portes disposées par l'Allemand de l'Ouest Klaus Mayer.

Le temps couvert, tout d'abord assez doux, s'est refroidi considérablement par la suite, si bien que la neige est devenue peu à peu plus rapide, ce qui a avantage les concurrentes de seconde et de troisième, série, notamment la Canadienne Judy Crawford et l'Allemande de l'Ouest Elisa-

beth Mayr. La couche de neige était peu épaisse, mais la piste, bien préparée, a bien tenu.

Première au poste intermédiaire en 1:12.98, devant Proell 1:13.43, c'est-à-dire à 45/100, Françoise Macchi a finalement battu sa rivale de 70/100. Macchi et Proell ont largement dominé toutes les autres concurrentes.

Sont tombées, ont abandonné ou ont été disqualifiées: les Françaises Jacqueline Rouvier, Isabelle Mir et Danielle Debernard, l'Autrichienne Wiltrud Drexel, l'Américaine Sandra Poulson, la Suisse Marie-Thérèse Nadig, etc.

En Coupe du Monde, Macchi mène maintenant avec 100 points, devant Proell 90 et Rouvier 60.

Opinions
La Canadienne Judy Crawford ne cachait pas

sa joie de devenir une skieuse complète.

«Alors que j'étais surtout bonne en descente, ma première place au spécial des Contamines et mon classement d'aujourd'hui me prouvent que les efforts et l'entraînement paient».

Sa compatriote Betsy Clifford, championne du monde de la spécialité, qui fit preuve d'esprit sportif en prévenant sa coéquipière, partant bien après elle, des difficultés du parcours par radio, estima n'avoir rencontré aucun problème et avoir fourni une course correspondant à sa condition du moment.

«Je tiens à progresser régulièrement, car mon objectif de l'année est Sapporo», a-t-elle remarqué.

Après le slalom d'Oberstaufen, premier géant de la saison, qui a été remporté par la Fran-

çaise Françoise Macchi, le classement individuel féminin de la Coupe du Monde de ski alpin, Trophée Evian s'établit ainsi:

1. Françoise Macchi	Fr	100
2. A.M. Proell	Aut	90
3. J. Rouvier	Fr	60
4. I. Mir	Fr	32
5. R. Mittermaier	All	30
6. M.T. Nadig	Sui	22
7. M. Cochran	EU	16

Après la victoire de Françoise Macchi Fr et la seconde place de A. M. Proell dans le slalom géant d'Oberstaufen, la France et l'Autriche se détachent au classement général par équipes de la Coupe du Monde de ski alpin, Trophée Evian.

Voici le classement:		
1. France	281	
2. Autriche	244	
3. Suisse	119	
4. Etats-Unis	59	
5. All-Ouest	55	
6. Norvège	33	
7. Canada	27	

THEATRE

PALACE

372-4466 GRANBY

CINÉMA pour les ENFANTS. Lundi et mardi 3-4 janv. à 2 p.m.

ADMISSION 50¢

Astérix

ET CLEOPATRE

pour moins d'argent

Plus de milles/chez

Firestone

Entretien du train de roulement

révision des freins:

\$ 36⁸⁸

1. Rectification des tambours et meulage des garnitures pour obtenir un contact parfait entre ces pièces.

2. Pose de garnitures de qualité supérieure garantissant un long mileage.

3. Inspection de sécurité de tout le système de freinage.

4. Nettoyage et regarnissage des roulements extérieurs de roues avant.

5. Addition de liquide pour service super-dur.

6. Essai sur route de la voiture afin de s'assurer que tout le travail répond aux normes de qualité de Firestone.

Prix pour freins à tambour uniquement. Révision des freins à disque: demandez nos prix.

GARANTIE DE 30.000 MILES

Au magasin Firestone:

GRANBY

535 RUE PRINCIPALE

Tél: 378-9041

ANTIGEL POUR LAVE-GLACE 69¢

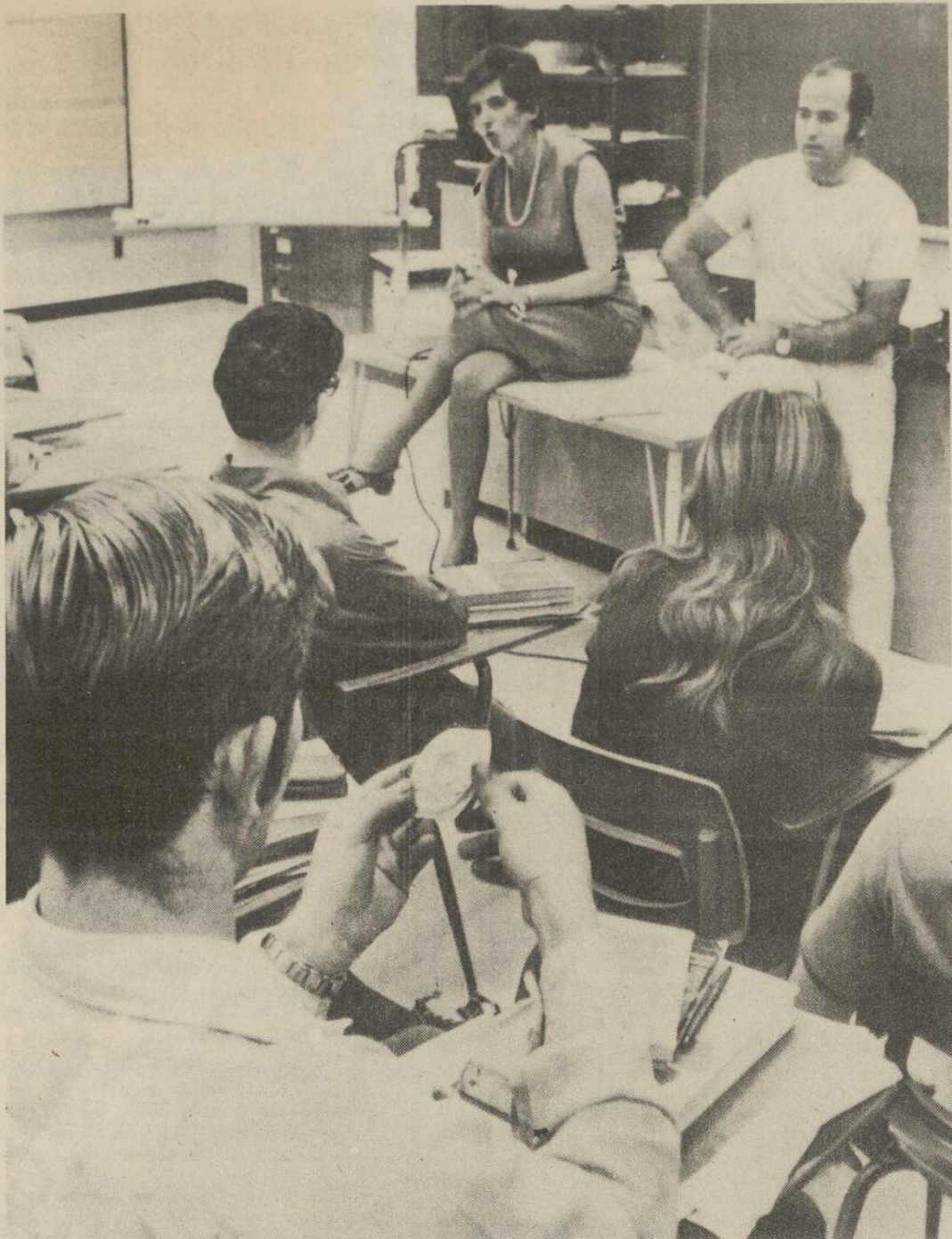
1 GALLON

BATTERIE ROCKET 200 \$15⁴⁹

Garantie de 24 mois

AVEC BATTERIE REPRISE

LA VOIX DE L'EST — MARDI 4 JANVIER 1972 — PAGE 9



Education sexuelle

Un élève examine un contenant pour les pilules contraceptives, au cours d'un programme de planification familiale, organisé dans les écoles secondaires de London, Ontario. Les élèves de onzième et douzième années reçoivent des causeries sur le mariage, les menstruations, la terminologie médicale et les relations générales entre hommes et femmes.

(Photo PC)

Concubinage

COPENHAGUE (AFP) — Le concubinage doit être accepté par l'Eglise et celle-ci doit même lui accorder sa bénédiction, estime le pasteur danois Gustav Hoejlund, de la paroisse de Funderup. Il s'est adressé lundi à dix évêques danois pour proposer que l'homme et la femme vivant ensemble sans être mariés puissent aller à l'église et obtenir la bénédiction « nuptiale » sans pour cela se marier.

Cette proposition exceptionnelle sera discutée à une réunion d'évêques danois, les 5 et 6 janvier 1972. « Ceux qui vivent en concubinage ont souvent, sans raison, le sentiment de ne pas avoir « la conscience tranquille » et c'est, entre autres, pour remédier à cela que l'Eglise doit pouvoir, sur leur demande, leur

donner sa bénédiction sans pour cela les marier », explique le pasteur Hoejlund qui ajoute qu'un concubinage peut d'ailleurs être marqué d'autant de fidélité qu'un mariage légal.

Question théologique
Mme Dorte Bennedsen, ministre danois du culte, a déclaré quant à elle que le pasteur Hoejlund soulève une question très importante et qu'elle comprenait le problème mais que « cette question de bénédiction du concubinage par l'Eglise n'est pas une question juridique, mais une question théologique et n'est donc pas du ressort du ministère du culte, mais du ressort des évêques ».

Au Danemark, il n'y a pas de séparation de l'Eglise et de l'Etat et ceux qui préfèrent se marier à l'Egli-

se n'ont pas besoin de se présenter également à la mairie. Le mariage à l'Eglise est légal aux yeux de l'Etat et les livrets de mariage et les extraits de naissance ne sont d'ailleurs donnés que par l'Eglise pour ceux qui se sont mariés à l'Eglise et pour les enfants baptisés.

Programme chargé

Il y a cinquante ans, la vie rurale était rude, la femme au foyer avait besoin d'une aide particulière à son époque et à ses con-



Nouvelle image

Le bruit familier que l'on entendait autrefois à l'approche d'une infirmière en uniforme empesté est en voie de disparition dans les hôpitaux de l'Ouest. Maintenant, les infirmières portent de plus en plus des tailleurs-pantalons et des mini-shorts. On voit ici Carol Rogers qui porte des mini-shorts confectionnés par un manufacturier à l'intention des infirmières.

(Photo PC)



FLEURS
POUR NAISSANCE
MARIAGE
HÔPITAL
RECEPTIONS
MORTALITE

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste

342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

Les Fermières du Québec

Un mode d'action axé sur le rayonnement et sur le progrès

Quelque 60.000 membres, des structures relativement peu changées tant sur le plan provincial que régional que paroissial, mais une orientation résolument nouvelle, répondant mieux aux aspirations d'un monde rural qui s'urbanise rapidement, telle est l'image que veulent désormais se donner les Cercles de fermières du Québec.

Ils sont ainsi plus de 760 dans la province, où l'on ne fait plus que tricoter, mais où, petit à petit, une nouvelle génération de femmes a instauré le dialogue et la réflexion sur les problèmes de la société actuelle. Les Cercles de fermières ne vivent plus repliés sur eux-mêmes. Leurs regards, au contraire, sont vraiment tournés vers le monde extérieur.

En résumé, les fermières veulent intensifier leur dynamisme, accélérer la transformation de leur mode d'action et de rayonnement; axer davantage encore leur orientation vers le progrès.

Sous le signe de l'Essor

Sans doute est-ce pour cela que l'association a placé cette année son action sous le signe de l'Essor: E signifiant évolution, S, sociabilité et solidarité, O, orientation et R, recrutement.

Certes, pour l'instant du moins, l'association entend conserver le nom qui l'identifie depuis tant d'années et qui rappelle ses origines. Ses structures non plus ne changeront pas.

Chaque cercle local évolue toujours au plan paroissial. Il reste administré par un comité de sept membres. Le plan régional continue également de regrouper les comités de direction des cercles locaux d'une région déterminée. Au plan provincial, enfin, on retrouve toujours l'ensemble des membres de la province et le même comité d'administration.

tingences sociales et économiques. Les cercles d'ailleurs la lui fournissent.

Aujourd'hui, particulièrement avec l'évolution marquée qui a caractérisé et qui caractérise encore le rôle de la femme, les cercles, que ce soit au niveau local, au niveau régional et

au niveau provincial, ont évolué parallèlement.

Leurs activités font l'objet de programmes bien définis, confiés à des comités qui sont chargés de les réaliser.

A titre d'exemple, qu'il suffise de préciser que, cette année, les fermières se

pencheront sur des sujets aussi sérieux que le Rapport «Bird» sur le statut de la femme et le Bill 45, relatif à la protection des consommateurs, l'évolution agricole québécoise et ses diverses implications, la survie et l'organisation de la vente de l'artisanat québécois.

Madame

Le Canada, pays du ski de famille

Le ski est devenu tellement populaire au cours des dernières années que des centres de villégiature au Canada nous ont fait savoir que leur commerce en hiver est maintenant supérieur à celui de l'été. La popularité accrue du ski de famille en serait la principale cause.

Au Canada les vacances familiales, prise en hiver, ont augmenté de façon incroyable au cours des quatre dernières années. Cette nouvelle tendance, de concert avec la popularité encore plus grande du club de ski ou du ski de groupe a entraîné un investissement de plusieurs millions de dollars dans les installations de villégiature d'hiver d'un bout à l'autre du pays.

La saison du ski de famille atteint son sommet à Noël et à la mi-mars. A ces époques de l'année, les membres d'une famille qui font du ski ensemble seraient sages de se concerter puis de choisir une station de ski, de retenir leur place longtemps à l'avance. Pour les vacances du lundi au vendredi, prises à tout autre moment durant la saison qui s'étend de la mi-octobre à la mi-avril, on rencontre assez peu de skieurs à travers le Canada. Au cours des fins de semaine, les lignes aux téléskis sont plus longues que pendant la semaine et il y a plus forte concurrence pour le logement du samedi soir; il est donc très prudent de retenir sa place à l'avance si l'on veut y passer la fin de semaine.

Cette tendance continue vers la pratique du ski de famille a influencé de nombreuses stations importantes à se créer une réputation comme lieu de vacances propice à la famille. Dans les Laurentides, au nord de Montréal, des centres de villégiature comme Sun Valley, Gray Rocks, Chanteclerc et Mont Tremblant ont élaboré des programmes de ski sur semaine pour accommoder et intéresser les adolescents des familles, ceux qui sont assez âgés pour ne pas tomber endormis à la fin d'une journée mouvementée passée sur les côtes, et trop jeunes pour fréquenter les bars avec papa et maman.

D'autres, comme John Parker's Lodge à Val David, sont entièrement conçus pour recevoir les familles. L'atmosphère familiale y attire les mêmes familles d'année en année; elles retiennent des places pour la même semaine avec des parents ou des amis ou jouissent d'une visite de vacances d'une semaine en même temps que de leurs vacances annuelles de ski.

La plupart des régions retiennent les services d'instructeurs spéciaux pour les enfants. Ces gens sont un curieux mélange d'instructeur de ski professionnel, de parent adoptif, de conseiller pédagogique, et on leur demande de donner de tout, inspiration et compréhension sympathique jusqu'aux conseils vestimentaires par climat froid.

On détermine les talents de chacun dès le premier matin de sortie avec des classes spéciales formées de skieurs de toute catégorie, du bambin hésitant au gosé plus expérimenté dont l'enthousiasme et l'énergie semblent sans borne. Les parents sont répartis dans des classes similaires d'adultes, et on remarque ici que la psychologie du skieur est semblable à celle

du joueur de bridge; il arrive rarement au mari et à la femme d'être choisis pour faire partie de la même classe de ski à moins d'une demande expresse.

Les taux pour le ski de famille sont presque tous uniformes, mais dans certaines stations plus petites et moins connues, on peut souvent négocier le prix global de la semaine.

Le prestigieux Mont Gabriel Lodge offre des semaines de ski aux taux variant de \$199 à \$340 pour deux. Bien que ce taux de base couvre les frais du père et de la mère, les enfants de moins de douze ans et partageant la même chambre doivent payer le coût additionnel de \$92 chacun. Ceux de plus de douze ans paient le même prix que les adultes.

Le Mont Tremblant Lodge, situé à la pointe nord de la vallée des Laurentides offre des semaines de ski, tous frais compris, à \$130 par adulte, les enfants de moins de six ans payant la moitié de ce prix et ceux de sept à douze ans, \$97.50 chacun.

Le Mont Tremblant fournit gratuitement l'équipement (bottes, bâtons et skis) pour tout le mois de janvier 1972 pour encourager plus de personnes à pratiquer le ski.

Des taux réduits de voyage aérien transcontinental constituent maintenant le facteur clé du prix d'une semaine de six jours de ski, tous frais compris, qui est offert par Air Canada pour la saison prochaine. Fixe à

\$250.60 par personne, aller et retour de Toronto (Ontario), \$266. depuis Montréal) ce nouveau tarif rend les pistes élevées des Rocheuses canadiennes financièrement accessibles au skieur de l'Est. Le grand circuit (Mont Norquay et Sunshine Village à Banff (Alberta), Mont Temple — Whitehorn au Lac Louise et la piste élevée du bassin Marmot à Jasper) est de nature à concurrencer les meilleures pistes de n'importe où ailleurs.

Le parc Garibaldi, à l'extrémité de la côte ouest, offre aussi du ski de première qualité, comprenant le transport par hélicoptère; cependant, le logement ne peut satisfaire à la demande croissante. Les familles feraient bien de retenir leur logement dans la ville de Vancouver et d'effectuer le trajet de 70 milles dans des trains spéciaux destinés aux skieurs.

A l'autre extrémité du tableau du ski canadien se trouve le Keltic Lodge, dans les montagnes du Cap-Breton en Nouvelle-Ecosse. Cette entreprise, traditionnellement estivale, a ouvert un centre de ski au coût d'un million de dollars l'hiver dernier et peut maintenant recevoir les skieurs au Cap Smokey tout près de là.

Février est le mois du carnaval d'hiver au Canada. Voilà donc une occasion idéale pour la famille de s'adonner à la fois au ski, aux plaisirs de l'hiver, aux jeux et de prendre part à des bals en tenue de soirée.

vos horoscopes

BELIER
♈

du 21 mars
au
20 avril

BALANCE
♎

du 23 sept.
au
23 oct.

Ne cherchez pas à appliquer des idées nouvelles ou à prendre des initiatives hasardeuses. Tenez-vous sur vos gardes.

Soyez attentifs à ne pas négliger vos intérêts personnels. Certaines complications peuvent se présenter. Soyez vigilants.

TAUREAU
♉

du 21 avril
au
20 mai

SCORPION
♏

du 24 oct.
au
22 nov.

Soyez scrupuleux en ce qui concerne certaines obligations indispensables afin d'éviter un incident fâcheux.

Sans doute serez-vous obligé de modifier vos plans. Par ailleurs grande satisfaction sur le plan affectif.

GEMEAUX
♊

du 21 mai
au
21 juin

SAGITTAIRE
♐

du 23 nov.
au
21 déc.

Veillez sur les intérêts qui vous lient à autrui. Prudence et modération vous serviront énormément.

Votre équilibre physiologique peut être légèrement défectueux. En conséquence, tâchez de diminuer momentanément vos activités.

CANCER
♋

du 22 juin
au
22 juillet

CAPRICORNE
♑

du 22 déc.
au
20 janv.

Un brusque changement d'attitude à votre égard risque de vous déconcerter. Soyez prudent et surveillez vos réactions.

Au cours d'un entretien intéressant, vous pouvez recueillir d'appréciables renseignements.

LION
♌

du 23 juillet
au
23 août

VERSEAU
♍

du 21 janv.
au
19 fév.

Certains obstacles pourraient être aplanis grâce à l'intervention d'autrui. Réagissez contre une tendance au pessimisme.

Vous produirez une excellente impression dans un milieu où vous venez d'être introduit et cela pourra vous servir grandement.

VIERGE
♍

du 24 août
au
22 sept.

POISSONS
♛

du 20 fév.
au
20 mars

Avec la pleine lune vous obtiendrez un résultat inattendu qui vous stimulera beaucoup. Mais agissez avec discernement.

Période agitée, en perspective. Sachez vous adapter aux circonstances sans perdre, cependant de vue vos objectifs.

Femme débardeur

SARNIA, Ont. (PC) — Dans un geste spectaculaire, destiné à marquer l'affranchissement de la femme, Loretta Laviolette, barmaid de son métier, vient de troquer son tablier blanc en dentelles contre des bleus de travail et, ses fines mains qui portaient uniquement des verres, jusque-là, vont maintenant porter des caisses, dans le port.

Mère de cinq enfants, mariée à un débardeur, Ray Laviolette, elle a décidé de se joindre à son mari. Depuis Vendredi, elle est devenue la première femme au Canada à faire ce métier d'homme.

Elle a voulu, dit-elle, briser le monopole que les hommes ont acquis dans

cette profession, et amener les autres femmes à se libérer de leurs vieilles conceptions du rôle de la femme sur le marché du travail.

Les femmes, affirme-t-elle, sont aussi capables que les hommes d'acquiescer les qualifications nécessaires pour travailler sur les quais.

Pour sa première journée, vendredi, elle a eu à charger de lourdes caisses à bord d'un navire en partance pour Londres.

«C'est un sale travail, admet-elle, mais je n'en connais pas beaucoup où je puis gagner autant d'argent».

Elle touche, en effet, \$4.60 par heure.

Une princesse qui se bat

TEHERAN (PA) — La princesse Ashraf Pahlavi a commencé depuis longtemps à lutter pour l'obtention des droits féminins en Iran.

La soeur jumelle du chah d'Iran souligne que ce dernier, ainsi que leur père, ont grandement amélioré la condition de la femme dans ce pays.

Il y a 40 ans, indique la princesse, les Iraniennes étaient en quelque sorte des esclaves. Mais depuis, elles ont obtenu le droit de vote et l'égalité avec les hommes, sur le plan légal.

La princesse Ashraf a apporté sa contribution en dirigeant la création d'écoles d'infirmières et d'asso-

ciations littéraires, s'occupant aussi de différents autres groupements de femmes.

Durant huit ans, elle a fait partie de la délégation iranienne aux Nations unies, et depuis trois ans, elle préside cette délégation.

La princesse, âgée de 51 ans, est mariée et mère et deux fils et une fille.

Sans être féministe, elle est partisane de l'égalité pour tous, hommes et femmes. «Mais je ne suis pas une activiste militante, et à mon avis, les manifestations le long des rues enlèvent tout caractère de féminité», dit-elle.

Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À 4h.30 P.M.

TARIFS de nos

ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$1.50
SUPPLÉMENTAIRES	\$0.08
CARACTÈRES GRAS	\$0.40
LIGNE AGATHE	\$0.17
1 POUCE x COL	\$2.38
1 POUCE (1 mois)	\$45.00
LOCATION DE CASIER	\$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$10.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agathe)	\$0.25
AVIS DE DÉCÈS	\$5.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Arsenault Poussard-Lagacé

AVOCATS et
PROCUREURS
2, rue Court
Édifice "La Place des
Assurances"

TÉL.: 372-6618

Gagné & Guay

AVOCATS
331, rue Principale Granby
Tél. 372-2377

Pierre Girardot

NOTAIRE

221 rue Principale suite 1
Tel 372-2211 Granby

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
Gilles Southière
ÉDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL.: 372-6637

ROBERT & SAURETTE

NOTAIRES — NOTARIES
JACQUES E. ROBERT
MONIQUE SAURETTE - ROBERT
135 PRINCIPALE
SUITE 31
ÉDIFICE PALACE
GRANBY, QUÉ
TÉL. 372-6631

J. LUCIEN MONTFILS

comptable agréé

317 rue Racine, Granby, Qué.

Tél. Bur. 378-9004

Res. 372-3936

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain,
Desautels, Brodeur & Cie, C.A.

COMPTABLES AGRÉES

Tél.: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.

COURS de CONVERSATION

ANGLAISE COURANTE

Aucun travail écrit — Cours oral

Succès assuré

Écrire à: C.P. 172, GRANBY, P.Q.

COURS PRIVÉS

Devenez sténo-dactylo bilingue

• Commercial • Médical • Légal

Succès assuré — Sténographie si désiré

Écrire à: C.P. 172, GRANBY, P.Q.

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

• Rang-Bergeron Ouest: terrains à vendre toutes dimensions. Endroit et site très enchanteurs. Conditions: Facile d'achat.
• Rue Fréchette, bungalow, 5 pièces en brique int. en gyproc. Bâtisse 28 x 36. Terrain 55 x 110. Chauffage électrique. Garage fermé. Prix \$12,500.00.
• A Roxton Falls: Bungalow de 6 pièces, Ext. en clapboard, int. en gyproc. Abri d'auto. Chauffage air chaud. Bâtisse 30 x 42. Terrain 145 x 145. Très bon prix pour candidat sérieux.

• Maison à revenu à Granby comprenant: 22 chambres, magasin revenu \$14,000.00 par année. En brique. Chauffage eau chaude. L'ameublement des 22 chambres. Prendrais échange d'une ferme. Aucune offre raisonnable refusée.
• Non loin de Mégantic: Petit hôtel de campagne en opération, licence complète. Bon chiffre d'affaire. Viens d'être rénové. Fait vendre vite. Licence considérée.

• REGION DE DRUMMONDVILLE: Motel de 11 unités, bar-salon, salle à manger. Grand terrain pour stationnement. Prix et conditions faciles d'achat.

• COWANSVILLE: Petit magasin d'occasion avec bureau de poste, seul dans le quartier. Bon chiffre d'affaire. Comptant \$5000. Plus propriété Cause: maladie. Aubaine.

• Client pour station de service, devra comprendre bâtisse et équipement. Devra être situé dans Cantons de l'Est. Etre en bonne opération. Il a \$1000.00 comptant. Balance payable par mensualité. Si vous avez ceci vous nous appeler afin de prendre rendez-vous.

• Nous aurions acheteurs sérieux pour bungalows à différents prix. Pour région de Granby.



Courtiers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886
ou 534-2883

ROYAL TRUST CO.
GRANBY: Grande maison en brique de 2 étages, 8 pièces, 4 chambres à coucher. Système de chauffage moderne. Située centre-ville. Seulement \$18,000.00.
R. McKergow, tél.: 372-3480 (5801)

5—PROPRIETES DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE
RECHERCHE maison seule ou logis de 5 ou 6 pièces, moderne, 1er ou 2e étage. Accepterais logis près de Granby.
Tél.: 378-2377 (14947)

10—TERRAINS A VENDRE

TERASSE
BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne, chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte.
— Pas d'intérêt
— Pas de taxe.
Tél: 372-3296 ou 372-5896
J.P. RACINE INC. (3167)

Pour des résultats
rapides
AYEZ RECOURS
AUX PETITES ANNONCES
DE
La Voix de l'Est

14—APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS meublés avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre-ville. Prix à partir de \$11. par semaine. S'adresser à 255 Ave du Parc et le soir à 91 Paré, à: 372-4121 si occupé, à: 372-3328 (5311)

APP. de 1 pièce situé centre-ville, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée. Service de buanderie et de conciergerie, T.V. si désiré. Libre immédiatement.
Tél.: 372-5598 ou 372-3717 (148904)

ATTENTION
VOULEZ-VOUS UN APPARTEMENT DE 1 1/2 — 2 1/2 — 3 1/2 PIÈCES, ULTRA-MODERNES DANS UNE PROPRIÉTÉ COMPLÈTEMENT NEUVE.
Téléphonez à: 378-4666 jour ou 372-3020 et 372-1457 soir. (14878)

APP. de 3 1/2 pièces, éclairé, chauffé, meublé. Situé au 2e étage, à 430 Principale.
S'adresser: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby (14900)

APP. de 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, chambre de bains en céramique. Stationnement compris.
S'adresser: 30 rue Elgin (14937)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS à louer de 5 pièces au 1er étage. Bloc neuf à 2 logis.
Tél.: 378-1444 (14963)

ATTENTION
VOULEZ-VOUS un logement de 3 1/2 pièces et de 4 1/2 pièces, situés à 188 et 192 boul. Fortin, ultra-modernes dans une propriété complètement neuve au prix de \$90.00 à \$110.00 par mois. Eau chaude fournie à l'année, système de chauffage électrique, tapis dans les autres pièces. Prise pour auto. Libre immédiatement, s'adresser, le jour, à:
JEAN-PAUL TURCOTTE
433 Laurier, Granby
Tél.: 378-7849 ou 188 boul. Fortin App. 3
Tél.: 378-2302 (le soir) (14611)

• A 85 Alexandra, app. 1 dans un bas 5 1/2 pièces modernes, chauffé \$150.00 par mois.
• A 28 rue Grove, logis neufs de 5 pièces, chauffés plus solarium, eau chaude fournie. Bon stationnement. Dénégement compris \$150.00 par mois.
• A 81 rue Lorne, face au Parc Victoria, ménage fait à neuf, installation laveuse-sécheuse, chauffage à eau chaude. Garage, \$160.00 par mois. Libre immédiatement.
• Garage à louer.
Mme R. Vadnais
79 rue Lorne
Granby, P.Q.
Tél.: 372-3850 (14665)

LOGIS NEUF DE 5 1/2 PIÈCES
ANTENNE de T.V. fournie. Prise extérieure pour auto. Maquettes de bois franc dans salon. Endroit tranquille. Chauffage électrique "Noveltec", \$130.00 par mois. Mois de janvier à moitié prix.
S'adresser: 607 Place Touraine.
Tél.: 378-7333 (14908)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique "Noveltec" tapis et tuiles vinyles, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de \$100.00 à \$130.00. S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553 (14928)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique "Noveltec" tapis et tuiles vinyles, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de \$100.00 à \$130.00. S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553 (14928)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique "Noveltec" tapis et tuiles vinyles, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de \$100.00 à \$130.00. S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553 (14928)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique "Noveltec" tapis et tuiles vinyles, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de \$100.00 à \$130.00. S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553 (14928)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique "Noveltec" tapis et tuiles vinyles, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de \$100.00 à \$130.00. S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553 (14928)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique "Noveltec" tapis et tuiles vinyles, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de \$100.00 à \$130.00. S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553 (14928)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique "Noveltec" tapis et tuiles vinyles, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de \$100.00 à \$130.00. S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553 (14928)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique "Noveltec" tapis et tuiles vinyles, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de \$100.00 à \$130.00. S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553 (14928)

17—LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE
RECHERCHE logement ou maison seule de 5 ou 6 pièces, moderne, 1er ou 2e étage. Accepterais logis près de Granby.
Tél.: 378-2377 (14948)

19—CHAMBRES ET PENSIONS

2 CHAMBRES ou pension à louer situées rue Bourget, près de l'Eglise St-Luc. Pour homme ou pour dame.
Tél.: 378-2932 (14895)

21—LOCAUX, BUREAUX A LOUER

PLACE commerciale à louer 24' x 34' avec entrepôt arrière, fini à neuf. Libre immédiatement. Situé 478 boul. Boivin.
S'adresser: Maheu Automobile, Chemin St-Paul, Granby.
Tél.: 378-7474 (14956)

26—HOMMES DEMANDES

TELEGARD OF CANADA
requiert
HOMMES à temps partiel pour entretien et installation système anti-vol à l'étalage, légère mise de fond pour pièces.
Ecrire à: Telegard of Canada, 1470 rue Peel, suite 915, Montréal, P.Q. (14823)

27—HOMMES, FEMMES DEMANDEES

REPRESENTANT
REPRESENTANTE
POSSESSANT automobile. 25 ans et plus. Pouvant disposer de 12 à 18 heures par semaine. Travail très intéressant. Rémunération \$60.00 à \$80.00 par semaine.
Pour informations, écrire à: Directeur du Personnel, C.P. 80, Ste-Thérèse de Blainville, P.Q. (14881)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

IMAGINEZ UNE
NOUVELLE ANNEE
SANS
COMPTÉ A PAYER
DEVENEZ représentante AVON et vendez de superbes cadeaux Avon pour Noël. Vos profits vous en récompenseront largement. Téléphonez ou écrivez à: 372-4116 ou à: C.P. 28, Iberville, Qué. (14662)

FILLE ou femme demandée pour travail régulier le soir et fins de semaine comprises. Exigences: 21 ans et plus.
S'adresser: A & W, 777 Principale, Granby (14902)

OPERATRICE de machine à coudre de manufacture, demandée avec expérience.
S'adresser: 489 boul. Boivin. (14959)

30—EMPLOIS DEMANDES

BOUCHER demande emploi, 25 ans d'expérience. Temps plein ou partiel.
Tél.: 372-5471, M. Lamalice (14940)

32—GARDERIE D'ENFANTS

GARDERAIS enfants à la journée ou à la semaine chez moi.
AUSSI 2 lessiveuses à vendre.
Tél.: 378-3763 (14958)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

Autos
USAGES
DODGE — 1969
Coronet 2 p. H.T. V-8 tout équipé

FORD — 1968
Galaxie XL 2 H.T. Fastback V-8, tout équipé.

PLYMOUTH — 1968
V.I.P. VENDUE ut. toit de vin

MÉTÉOR 1967
Rideau 500 2P. H.T. V-8 P.S. radio

PLYMOUTH 1968
Fury II, 4 portes sedan, V-8 tout équipé

CHEVELLE — 1970
2 p. H.T. V-8, aut. radio, tout équipé.

DUSTER — 1970
2 p., 6 cyl. aut. radio.

COMET 1966
Copie 2p. H.T. V-8 aut., radio

BUICK — 1967
Skylark 2 p. H.T., sièges baquets, V-8, tout équipé.

VALIANT — 1966
V-200 4 portes, sedan, 6 cyl. aut. radio.

CHRYSLER — 1968
Newport 2 p. H.T., V-8, tout équipé.

PLYMOUTH — 1970
Fury II 2 p. H.T. V-8 tout équipé

FORD — 1969
Torino GT 2 p. H.T., V-8, 351 P.C. sièges baquets, tout équipé.

GARAGE
PONTBRIAND
256, rue PHANEUF
ST-JEAN
Tél.: 372-2163
Représentant à Granby
372-3482

AUTO Renault 10, automatique 1972, 1100 milles, pneus Michelin. Volant de cuir. \$2300.00 comptant tout compris.
Tél.: 378-2248 (14961)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

NOUS AVONS en magasin meubles usagés tels que: plusieurs poêles, réfrigérateurs, congélateurs, cabinets à boisson, sets de cuisine, sets de chambre, sets de salon, laveuse à tordeur, laveuses et sècheuses automatiques, mini-laveuses, T.V., stéréos, fournaise à l'huile.
et neufs si désiré
NOUS AVONS besoin urgent de poêle 24" et 30", sets de chambre, bureaux indépendants.
Attention
nouveaux mariés!
NOUS AVONS maintenant une ligne de meubles neufs complète et pouvons vous financer.
Tél.: 372-3717 jour ou 372-5598 le soir. (14786)

Poêle électrique 30" usagé, propre: \$50.00; Coffre en cèdre neufs: \$79.00 ch.; Garde-robes, 2 portes en bois avec miroir: \$49.00; 4 hide bed: \$159.00 ch.; 12 sets de salon, 2 pièces: \$99.00 ch.; 24 chaises-fauteuils berçants: \$28.95 ch.; Congélateur 23 pi. cu. Kelvinator: \$229.95 ch.; 20 grands cadres murals: \$29.95 ch.; 20 cadres moyens: \$15.95 ch.; 3 sets de cuisine Colonial Grand Spécial de la Semaine avec bahut et vaisselier; 3 sets de table à carte en spécial: \$69.00 ch.; 6 mini-sècheuses: \$139.00 ch.

JEAN-CLAUDE
GUAY MEUBLES
Chemin Roxton,
Granby
Tél.: 372-5003 (14905)

St-Césaire
14—APPARTEMENTS
A LOUER

APP. de 3 pièces, meublé, libre immédiatement.
Tél.: 469-2733 (14931)

Waterloo

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. de 4 pièces situé centre-ville, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement.
AUSSI 2 autres petits logis de 4 1/2 pièces, libre immédiatement, \$45.00 par mois.
Tél.: 539-0262 (14967)

52—ARGENT A PRETER

Prêts hypothécaires
1ère et 2e hypothèques
de \$1,000 à \$200,000
Taux à partir de 8%
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
105, rue Bouchard
AGENT
Tél.: 378-7218, 372-1330
St-Hyacinthe
774-8388
Achats—Ventes—Echanges
Badeau et fils, courtiers (14661)

62—VOYAGES

Pour les fêtes: 23 décembre, au 4 janvier. Miami Beach. 16 janvier: Pêche aux petits poissons à Ste-Anne de la Pêrade. 1er au 27 février: Miami Beach. 11-12-13 février: Carnaval du Lac St-Jean à Chicoutimi. Du 4 au 26 mars, Miami Beach. Septembre 1972. Visite: Espagne, Portugal, Maroc. Mlle G. CORBEIL
Tél.: St-Hyacinthe 773-1972
OTTERBURN PARK
(467-4803) (14964)

72—MOTONEIGES

MOTONEIGES
USAGES
RECONDITIONNEES
COMME NEUVES
• SKI-ROULE SX, 440, 1971, à \$650.00
• SNO-JET, 19 forces, 1970, à \$325.00
• MOTO-SKI 1970, Grand Prix, à \$450.00
• SNO-PRINCE 1969, 19 forces électrique \$325.00
• MOTO Kawasaki 350 CC, 1971
• MOTO Yamaha 60 CC 1971.
AUSSI motoneiges neuves avec garantie de la compagnie, modèles 1971, 20 forces à \$750.00 chacun.
• S-338, 32 forces \$895.00
• G.P. 396, 28 forces, \$995.00
Adressez-vous à: J.J. FONTAINE AUTONEIGE, Vendeur Yamaha, 241 rue Principale, St-Damase, P.Q.
Tél.: 797-3377 (14965)

73—ANIMAUX

CHIOTS enregistrés Fox Terrier à poils durs, Dash-chund miniatures couleur roux, Chihuahua, Caniche toy de 2 à 3 lb adulte, gris et noir, Caniche miniatures 6 à 7 lbs adulte, gris et noir. Chats siamois et de Perse (Engora) enregistrés.
SERVICE d'accouplement pour Fox Terrier à poils durs, Scottish Terrier, Chihuahua, Poméranien, Caniche toy blanc et gris bleu, Pékinois, Epagneul.
Tél.: (514) 539-0569 ou à: C.P. 639 Waterloo, P.Q. (14792)

Cowansville

14—APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS DE LA LOIRE
rue Daigle,
Cowansville
APPARTEMENTS luxueux, tapis mur à mur dans salon, chauffage inclus, eau chaude incluse. Service de câble de T.V. inclus. Balcon-terrasse chaque logement. Service de conciergerie.
APP. de 2 pièces \$90.00 par mois meublé
APP. de 3 pièces \$90.00 par mois avec poêle et réfrigérateur.
APP. de 4 1/2 pièces \$105.00 par mois.
APP. de 5 1/2 pièces, \$115.00 par mois.
S.V.P., s'adresser:
M. Dubé, app. 105
110 rue Daigle
Tél.: 263-4141 (14929)

St-Césaire

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. de 3 pièces, meublé, libre immédiatement.
Tél.: 469-2733 (14931)

Waterloo

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. de 4 pièces situé centre-ville, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement.
AUSSI 2 autres petits logis de 4 1/2 pièces, libre immédiatement, \$45.00 par mois.
Tél.: 539-0262 (14967)

Centre des tenues de motoneiges Johnson

A motoneige de style, tenue de style, tenues de motoneige Johnson haute vague.
Nous avons pour vous des combinaisons "aspect luisant": blousons et pantalons "aspect luisant": Chaudails et pantalons de laine, pullovers à col roulé, bottines pour le plein air et l'intérieur, mitaines, casques et bonnets.
Les tenues de motoneige Johnson vous tiendront chaud au corps, et à la pointe de la mode.
Passez nous voir très prochainement.
Passez nous voir très prochainement.

pièces et service
SNOW CRUISER
GRANBY CAMPER
INC.
(division Marinelli)
529 Dufferin Granby, P.Q.
TEL: (514) 372-4760 (14399)



La vie est belle...!

Eh bien oui, même après les "fêtes" la vie est belle grâce aux ANNONCES CLASSÉES qui nous permettent de nous débarrasser des objets en trop.

Pour des résultats
rapides
AYEZ RECOURS
AUX PETITES ANNONCES
DE
La Voix de l'Est

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Secrétaire bilingue expérimentée dans tenue des livres de comptabilité et travail général de bureau.
Position stable. Compagnie renommée. Bénéfices marginaux. Bon salaire.

Pour entrevues: Tél: 372-4952
après 6 hres P.M. (14945)

DESIREZ-VOUS
VENDRE
VOTRE MAISON ?
Les ANNONCES CLASSÉES
dirigent l'acheteur
à votre porte.

Granby: 372-5433
Cowansville: 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes d'affaires

FOURRURE

Lucile Guertin
TÉL: 372-1474

GANTS DOUBLÉS
de laine ou de fourrure
pour homme et femme

CHAPEAUX DE FOURRURE

CHAPEA

LES MOTS D'AMOUR A TRAVERS LE MONDE

Les étrangers sont toujours très étonnés d'entendre un Français appeler sa bien-aimée « mon petit chou », parce qu'ils ignorent presque toujours que la comparaison n'est pas avec le légume de ce nom, mais avec un délicieux chou à la crème. Mais les Français qui parcourent le monde peuvent, eux aussi, trouver de nombreux sujets d'étonnement à propos de ce charmant... et quel que peu puéril... vocabulaire spécial aux amoureux. La bien-aimée d'un Arabe est, par exemple, « son petit concombre », sans doute parce que ce fils du brûlant désert apprécie avant toute chose les idées rafraîchissantes. La petite chérie d'un Chinois est fréquemment « une pincée de cannelle », les Chinois adorant particulièrement les fantaisies épicées, ainsi que chacun sait.

Les Japonais, eux, se concentrent spécialement sur la douceur, en appelant leur heureuse élu du nom sucré de « mēlase », tandis que les Finlandais adoptent une tendance botanique, en la comparant à une tendre petite feuille verte. Le Grec pense, lui, au printemps, en l'appelant « sa cocci-nelle », et le Polonais lui donne le nom de « bis-cuit ». Mais le Thibétain, par contre, n'a rien de particulièrement poétique lorsqu'il remarque que celle qui possède son cœur a « la subtilité d'un tendre petit cochon de lait », une évocation peut-être un peu trop gastronomique.

Les romantiques viennois acclament leur bien-aimée comme « leur petit escargot ». Le Breton amoureux lui susurre « mon petit hareng » dans l'oreille, et le Serbe l'ap-

pelle « sa petite sauterelle ». Quant au Bohémien amoureux, il l'assimile à « l'âme de sa mère », l'esprit de famille étant toujours très développé dans

cette peuplade. Dans certaines provinces de Yougoslavie, la femme adorée est « une petite herbe ». Les anciens Druides parlaient d'elle comme

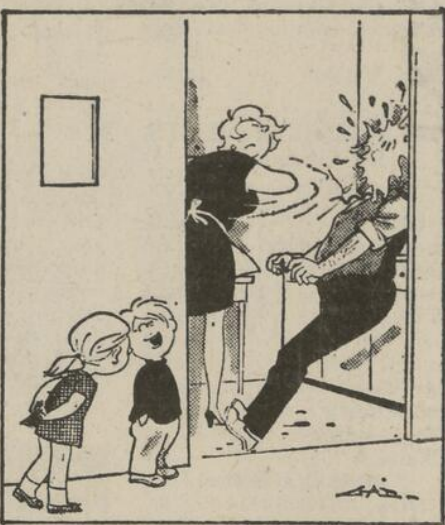
de la « menthe poivrée ». Les Celtes la comparaient à une « blanche hermine », présumant peut-être ainsi de sa pureté avec un peu trop

d'optimisme. Les anciens Germains assimilaient à un « chardon » la beauté piquante de leur chérie.

La tendre amante d'un Peau-Rouge était généralement son « nuage blanc ». Celle d'un Américain moderne est habituellement « honey », bien que les Américaines modernes n'aient certainement plus rien de la douceur du miel, mais la comparaison est quand même plus poétique que la mélasse des Japonais. Quant au record du monde des « petits mots d'amour », il semble qu'il est actuellement détenu par les jeunes Romantiques de Tangermunde. Ceux-ci ne se contentent pas d'appeler leur bien-aimée « Schatz », mon trésor, ainsi que le font la plupart des autres Allemands. Ils l'appellent : « Sonntagsfrühmorgenglocken ». Malgré son aspect germanique rébarbatif, ce mot représente la Fraulein intéressée comme « le son des cloches que l'on entend de bonne heure le dimanche matin ».



— Je veux bien jouer, mais que me donnez-vous ? Je suis passé pro !



— Moi, ce vieux gag de la tarte à la crème ça m'enchantait toujours !

en furetant ?

• On ne pourra pas dire que le cher pays manque d'observateurs politiques lucides. Les chiffres sont là, tombés avant l'annonce des élections ou de la bouche des prophètes : — Il ne fait aucun doute que Trudeau ne soit élu. Il aura 67,5% des voix.

• Michel LOUVAIN et Dominique MICHEL à la télévision. La petite québécoise Michel chante comme ses pieds, mais elle, elle le fait exprès.

• Lu sur une affiche, annonçant un mirobolant réveillon, illustrée d'une photo de chanteuse : « Six langues et avec une guitare ».

• Claude PARADIS entreprend, comme il dit, sa neuvième saison comme barman à l'Hôtel ROYAL. On peut ajouter que Claude en a vu des spectacles depuis que l'a affublé d'un « papillon » et d'une serviette !

• Les GRANBYENS se rendent-ils compte que les taxes augmentent tous les jours d'année en année ? Des petits emprunts dans le passé ont encore obligé le Conseil à nous obliger à se serrer la ceinture un trou de plus. Si ça continue, on ne voit qu'une solution pour les GRANBYENS : CREVER.

• Peut-on savoir exactement ce qu'a coûté le Parc INDUSTRIEL aux Granbyens en 1971 ? Il me semble juste, comme contribuable et payeur de taxes (trop élevées), d'avoir une idée si l'argent que l'on a soutiré de mes goussets a été dépensé sagement ou s'il servira à quelque chose de bien pour mes petits-enfants...

• Et j'ajouterais, pour parodier La Fontaine : « Vous êtes les puissants et nous les misérables ! ». Faites votre profit de cette moralité, et je suis sûr qu'à l'unanimité, nos EDILES se désoleraient dans le courant d'une onde pure sans que la raison du plus fort soit toujours la meilleure. Sur, qu'après cela, les membres du Conseil, ouvrant un large bec, laisseront tomber leurs fromages...

• Monsieur le Directeur de la Sûreté municipale, Raymond FORAND, s'envolera le 17 janvier pour des vacances de plusieurs semaines en JAMAÏQUE. Pour la première fois depuis longtemps, Raymond pourra jouir de la vie. Et nous espérons qu'il en sera

ainsi pour longtemps, très longtemps.

• Deux informations nous laissent à penser que la qualité d'automobiliste devient de plus en plus dangereuse. Une a trait à la conduite et aux accidents et nous apprend qu'un conducteur qui éternue à 80 à l'heure peut parcourir plus de 300 pieds sans rien voir !

• La seconde information n'est pas plus rassurante. Elle a trait à la pollution. Dans l'air des grandes villes flottent une multitude de particules d'amiant, si fines qu'elles s'introduisent dans les poumons. Ces particules proviennent surtout des freins d'automobiles qui commencent à s'user. En cas d'accident, ne prétendez quand même pas que vous n'avez pas freiné pour ne pas polluer l'atmosphère !

• Carnet blanc. La charmante Pierre DUBOIS, la sœur de la hockeuse Jean-Marc, était heureuse de nous faire voir sa bague de fiançailles. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur.

• Pour prendre date... On en est à établir des calendriers pour tout, actuellement. Un calendrier pour les recontres syndicales-patrons, un autre pour les hausses de taxes, pour les revendications, les programmes, etc...

• Or, selon un calendrier scientifique établi par des savants réunis par la Rand Corporation, il nous est annoncé en matière de biologie, qu'en l'an 2000 on verra la guérison de toutes les maladies ; en 2010 l'amélioration chimique de l'intelligence ; en 2070 la vie artificielle et en 2100 l'immortalité.

• Ainsi que la continuité dans la hausse des prix, et la perception des impôts... Mais ça, on n'a pas besoin de réunir des savants pour le savoir, ça vient à l'esprit tout naturellement !

• Le secret de longévité et de la bonne forme de Tom BLANCHARD : savoir manger et de la marche quotidienne.

• Réal JACQUES, qui fut l'un des meilleurs hockeys maskoutains, dirige avec très grande distinction le Mayflower de Saint-Hyacinthe, dans la ligue de la Belle Province.

C'est vous dire !

Un fabricant avait inventé un parfum pour dames d'un arôme si puissamment troublant, que chaque flacon était vendu avec, en prime, un sifflet pour pouvoir appeler police-secours.

Drôle de mari

Deux dames bavardent...

— Mon mari, dit l'une, est vraiment le plus amoureux des époux. Un véritable amour ! Dommage qu'il soit si joueur. — Et à quoi joue-t-il ? — A un jeu idiot. Avant de me rejoindre au lit, il met dans un chapeau trois comprimés d'aspirine et un comprimé anti-conceptionnel... et il m'en fait tirer un au hasard !



— Je ne t'aurais jamais cru capable de soulever ça... — C'est pas à moi... c'est à ma femme.

Un médecin douteux

A l'hôpital, section « chirurgie »...

Dans une chambre à trois lits, deux malades bavardent, tandis que le troisième se réveille lentement de l'anesthésie.

— Moi, dit le premier, on a dû m'opérer deux fois : le docteur avait oublié ses pinces dans mon ventre.

— Moi aussi, répond l'autre.

Juste à ce moment, le docteur qui a opéré le troisième malade entre en disant :

— Vous n'avez pas vu mon parapluie ?

En entendant cela, le troisième malade tombe raide mort !

Mille regrets !

Un automobiliste gare sa voiture devant la porte de son garagiste habituel, va jusqu'au bureau et dit :

— Je dois faire changer ma batterie, ça demandera longtemps ?

— Je vous trouve un fier culot ! s'écrie le garagiste indigné. Vous n'avez pas réglé les trois dernières factures. Je ne travaillerai pas sur votre voiture avant que vous l'ayez définitivement payée.

— Alors, dit le client, excusez-moi, mais je suis obligé d'aller ailleurs. Il m'est impossible d'attendre aussi longtemps.



— Qu'est-ce qui t'arrive, Paul ? Ressaisis-toi, je suis ta femme !

LES PERLES DE THEMIS

CA JETTE UN FROID — La malheureuse commerçante, sous la menace du revolver, dut entrer dans son armoire frigorifique, où elle resta enfermée toute la nuit. Elle garda tout de même son sang-froid. (PARIS-PRESSE).

UN PEU FORT ! — La police a arrêté, faute de preuves, le nommé Angelo P... 31 ans. (REPUBLICAIN LORRAIN).

C'EST MALIN ! — On décida alors d'inhumer le corps de l'infortuné mari afin d'en faire l'autopsie. (LES VOIES NOUVELLES).

ECRIT DU PIED GAUCHE — Les deux hommes en vinrent rapidement aux mains et M. Carlier eut la jambe fracturée. (NORD-MATIN).

L'AGE INGRAT — Jean A..., 118 ans, n'a rien trouvé de mieux que de voler une bicyclette. Me Ricarteau fait état de la jeunesse de son client. (NOUVELLE REPUBLIQUE).

A QUI SE FIER ! — Les gendarmes, sans doute pressés, ont négligé une somme de 1.000 francs renfermée dans le tiroir-caisse. (MAINE LIBRE).

ABANDON DE VOISIN — Raoul Bouillon avait dérobé un portefeuille dans la veste d'un voisin abandonné quelques minutes sur une rampe d'escalier. (DEPECHE DE L'AUBE).

AH ! MAIS... — Les personnes qui enverront des lettres anonymes seront remises à la police. (PETIT CAUCHOIS).

RECOMPENSE — En ne le condamnant qu'à une prime égale à la détention déjà subie, les magistrats populaires ont témoigné de leur lassitude. (MARTIN).

de. (L'AUREOLE).

UN IMPOSTEUR — Se faisant passer pour un faux policier, Alphonse Magdeleine écumait les commerçants. (PARIS-PRESSE).

VIIEILLARD DE NUIT — D'après les premiers résultats de l'enquête, la sonnerie d'alarme de l'usine a bien fonctionné, mais le veilleur de nuit, M. Forest, 500 ans, s'était endormi. (PATRIOTE DE SAINT-ETIENNE).

ON LUI A FAIT DES PRIX — Il sauve sa tête avec vingt ans de travaux forcés à perpétuité. (L'HUMANITE).

HAUT LES PIEDS ! — Un second coup de feu lui fut tiré dans les jambes. L'homme s'arrêta. Il était blessé au bras droit. (DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE).

UN VENT DE REBEL-LION — On a voulu me faire jeter en prison. Je suis innocent. En tant que militant discipliné de mon parti, je réprime tout attentat, quel qu'il soit. (COMBAT).

DANS LA PEAU LISSE — Les services entrepôts métriques ont relevé un certain nombre d'erreurs. (PATRIOTE DU SUD-OUEST).

SADIQUE ! — Après avoir coupé le courant électrique, des cambrioleurs s'introduisirent dans une femme d'Aix-Noulet, Pas-de-Calais. (PATRIOTE DE NICE).

UN PHILANTHROPE — Alix Henri, 30 ans, ne se livrait à aucun travail, sauf au trafic des bas nylon qu'il achetait 350 francs la paire à Paris et qu'il revendait à Toulouse 150 francs. (NOUVELLE REPUBLIQUE DE BORDEAUX).

CHANSONS DE VESTE — D'autres pillards

emportaient d'un air affairé d'énormes quantités de vêtements munis de hauts-parleurs. (LA VOIX DU NORD).

ON VA LUI GREFFER UNE CARTE ? — Relevé avec de sérieuses blessures et défaut de carte d'identité, il fut transporté à l'hôpital Marie-Madeleine où son état est jugé grave. (REPUBLICAIN LORRAIN).

POUR UNE MEDECINE JEUNE — L'un des couples, le docteur Roger A..., 4 ans, de Brive, a été arrêté et écroué. Un autre médecin, Jean R., 3 ans, a été laissé en liberté provisoire. (PARIS-PRESSE).

IL AVAIT UN ALIBI — Le père étant décédé depuis plusieurs années n'a pas été inquiété. (DIMANCHE ROUGE-MIDI).



— Que dites-vous ? Ma femme part avec vous pour toujours ? Allez ! vous dites ça pour me faire plaisir.



— Oui, eh bien ! je n'aime pas beaucoup rester sur un échec, mais j'ai trop faim, je vais bouffer.



Le manque d'argent en '72

A l'occasion du Nouvel An, je m'étais aimablement moqué de toutes prophéties qui chaque année à la même époque, fleurissent, pour nous annoncer ce qui va se passer au cours de l'année qui commence. Ce qui m'a valu bien des lettres d'injures de la part des pythonisses, voyantes, astrologues et autres diseurs de bonne aventure.

Pourtant, j'ai un illustre prédécesseur, en la personne d'Edgar Benson. Il me semblait m'en souvenir, mais je n'en étais pas très sûr, alors j'ai recherché dans mes livres, et j'ai trouvé.

Ecoutez ce que dit Benson pour se moquer des prophéties :

« Cette année, les aveugles ne verront que bien peu, les sourds entendront assez mal, les muets ne parleront guère. Les riches se porteront un peu mieux que les pauvres, et les sains mieux que les malades. La vieillesse sera incurable à cause des années passées. Ceux qui seront pleurétiques auront grand mal au côté ! Ces catarrhes descendront du cerveau dans les membres inférieurs, le mal des yeux sera fort contraire à la vue. Et régnera quasi universellement une maladie bien horrible et redoutable, maligne, perverse, épouvantable et malplaisante, dont plusieurs ne sauront de quel bois faire flèche. Je tremble de peur quand j'y pense car je vous dis qu'elle sera épidémique : manque d'argent.

Je trouve par les calculs que cette année sera bien fertile, avec abondance de tous biens, à ceux qui auront de quoi. Mais le foin de la « belle » province craindra quelque peu la froidure, l'avoine fera grand bien aux chevaux. Il n'y aura guère plus de lard que de porcs, à cause de la constellation des Poissons en ascendance. Beaucoup de chenilles, Mercure menace quelque peu les patates, mais malgré cela elles seront à prix raisonnable. Le souci et l'angoisse croîtront plus que de coutume, avec abondance de pommes d'angoisse. De blé, de cidre, de fruits et de légumes, on n'en verra jamais tant, si les souhaits des pauvres gens sont entendus. »

Je précise bien que c'est bien Benson qui se moque de la sorte, sans ça, il n'y aurait qu'une prophétie facile à faire :

« C'est que je vais recevoir de nouvelles lettres d'injures dans le courant de la semaine prochaine. »

Gilles Goyette



— Qui a mis des pétards dans le gâteau d'anniversaire de maman ?

Bon appétit

Un vendeur d'aspirateurs a réussi à forcer la résistance d'une dame et s'approprié à lui faire une démonstration.

— Madame, dit-il, je vais vous prouver que nos aspirateurs sont les meilleurs du monde.

— Ayant dit, il ouvre un sac plein de détritus, coquilles d'oeufs, pierres, de la terre, de la pous-sière, du charbon, etc. Et il jette tout ça sur la belle moquette.

— Voilà ! s'écrie-t-il. Si mon aspirateur ne nettoie pas tout cela en un clin d'oeil, je mangerai le tout...

La dame se dirige vers sa cuisine.

— Attendez ! Où allez-vous madame ?

— Je vais vous chercher du sel et du poivre, fait la dame. Parce qu'ici, voyez-vous, nous n'avons pas l'électricité...



— Je vous ai déjà dit non la semaine dernière.

— Excusez-moi, je n'ai pas la mémoire des « non ».

Les suédois et le café

Dans le courant du 18^e siècle, les Suédois étaient indécis sur la question de savoir lequel, du thé ou du café, était le plus nocif pour la santé. Pour trancher définitivement la question, le Roi Gustave III décida de commuer la peine de deux condamnés à mort en la peine de l'emprisonnement à vie. Ceci à condition que, pendant tout le reste de leur vie, l'un d'eux ne boive que du thé, et l'autre ne boive que du café. Le buveur de thé mourut le premier, 30 ans plus tard, âgé de 83 ans. Les Suédois sont aujourd'hui les plus grands consommateurs de café du monde, proportionnellement à la population.

Distraction

Une dame téléphone à son docteur :

— Docteur tout à l'heure je suis venue vous consulter. N'aurais-je pas oublié mon jupon ?

— Une minute, Madame, je vais voir.

Au bout d'un instant, le docteur revient et dit :

— J'ai cherché partout, mais je n'ai rien trouvé !

— Ça ne fait rien ! fait la dame. J'ai dû alors le laisser chez mon dentiste.

ABONNEMENT

CADEAU...

OFFREZ UN CADEAU "CHAQUE JOUR" EN '72

SVP ENVOYEZ "LA VOIX DE L'EST" pour une période de... mois à ;

M. (MME)

ADRESSE

VILLE COMTE

LIVRAISON PAR CAMELOT

3 mois \$9.75

6 mois \$19.00

12 mois \$38.00

VEUILLEZ M'ADRESSER LA FACTURE A :

NOM

ADRESSE

VILLE

SIGNATURE

JOINDRE CHEQUE OU MANDAT DE POSTE — MERCI